



Lorsque les bonnes intentions ne suffisent pas ...

L'ÉTAT DE SIÈGE DANS LES PROVINCES DU NORD-KIVU ET DE L'ITURI

SÉRIE INSECURE LIVELIHOODS (ILS)

La série Insecure Livelihoods publie des analyses sur la complexité des conflits et de la sécurité en République démocratique du Congo. Ces rapports sont basés sur des recherches indépendantes, non partisans, collaboratives et de terrain.

CONFLICT RESEARCH GROUP (CRG)

Directeur : Koen Vlassenroot

GOVERNANCE IN CONFLICT NETWORK (GIC)

Coordinateur : Tomas van Acker

www.gicnetwork.be

PUBLISHING

Éditorial : Lee Gillette

Traduction : Martial Elfi Kashori

Designer : Marie Wynants, achttien.eu

© 2024 Governance in Conflict Network,
basé à l'Université de Gand, Belgique



Photo de couverture : Les FARDC mènent une opération – © Delphin Mupanda

Lorsque les bonnes intentions ne suffisent pas ...

L'ÉTAT DE SIÈGE DANS LES PROVINCES DU NORD-KIVU ET DE L'ITURI



Sommaire exécutif

Ce rapport analyse l'état de siège déclaré dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri depuis 2021. Cette politique du gouvernement congolais est considérée comme un échec, car les efforts du gouvernement pour reprendre le contrôle de son territoire et résoudre les problèmes de sécurité n'ont pas abouti. La fragilité institutionnelle persistante de la RDC et l'exploitation de ses faiblesses par les élites voisines contribuent à cet échec. Parmi ses causes principales, citons l'absence de stratégie et de ressources claires, une communication et un dialogue inadéquats, une capacité limitée à prendre des mesures correctives, ainsi qu'une armée faible et non préparée. La mise en œuvre précipitée de l'état de siège, sans planification ni consultation appropriées, a entraîné une perte de dynamisme et multiplié les possibilités de sabotage au niveau national et régional. L'échec est exacerbé par le manque de transparence dans la prise de décision, l'exclusion des principales parties prenantes et la faiblesse de l'armée, qui n'est pas en mesure de lutter efficacement contre les groupes armés. Le texte souligne la nécessité d'une réforme globale pour relever les défis complexes auxquels la RDC est confrontée.

Table des matières

1 INTRODUCTION	6
2 L'ÉTAT DE SIÈGE ?	9
3 CONTEXTE RÉGIONAL	16
4 L'ÉTAT DE SIÈGE ET LES FORCES DE SÉCURITÉ	22
5 AUTRES POLITIQUES ET DÉVELOPPEMENTS NATIONAUX PERTINENTS	31
5.1. Un nouveau DDR : le P-DDRCS et le processus de Nairobi	32
5.2. Le développement local et le PDL-145T	36
5.3. L'ombre des élections de décembre 2023	38
6 LA RÉACTION POLITIQUE ET POPULAIRE	41
7 L'ÉTAT DE SIÈGE EN PRATIQUE	48
7.1. Un démarrage lent	48
7.2. Le retour du M23	51
7.3. Collaboration avec les groupes armés	55
8 EVALUATION	59
9 QUELLE EST LA PROCHAINE ÉTAPE ?	63
10 BIBLIOGRAPHIE	69

Introduction

L'Est de la République démocratique du Congo (RDC) a connu, au cours des 30 dernières années, une crise sécuritaire majeure qui a coûté de nombreuses vies et a eu des conséquences sociales et économiques considérables. La région continue d'attirer les intérêts des élites sous-régionales et nationales avec un agenda souvent exploiteur. L'État congolais et ses agents ne sont pas exclus de cette dynamique. Les acteurs étatiques, en particulier ceux de l'armée et des forces de sécurité, se sont profondément ancrés dans le tissu politique et socio-économique régional et local. Un large éventail de politiciens, d'entrepreneurs, de chefs et une multitude d'acteurs armés – dont plusieurs ont des origines dans des États voisins (Rwanda, Ouganda ou Burundi) – exercent un contrôle souverain.

Au cours des dernières décennies, Kinshasa a tenté de reprendre un certain contrôle, le plus souvent en déployant des forces militaires et de sécurité supplémentaire. Cette tentative s'est surtout traduite, jusqu'à la déclaration de l'état de siège en mai 2021, par le lancement de brèves opérations militaires, parfois en partenariat avec certains États voisins (Burundi, Rwanda et Ouganda). Ces opérations ont ciblé des groupes armés (parfois spécifiques) – poussant les combattants à retourner dans leur pays d'origine ou à rejoindre l'un des nombreux cycles de programmes de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR). Ces tentatives ont eu un effet limité, réduisant certains groupes, notamment les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR), et se concentrant sur ceux qui représentaient une grande menace politique, notamment le Mouvement du 23 Mars (M23). Le plus souvent, ces opérations ont contribué à fragmenter davantage le paysage des groupes armés.¹ Elles ont également entraîné le développement

¹ Verweijen, Judith et Iguma Wakenge, Claude. 2015. *Understanding armed group proliferation in the Eastern Congo*. Rift Valley Institute. <https://riftvalley.net/publication/understanding-armed-group-proliferation-eastern-congo>.

de « réseaux mafieux » qui se sont profondément enracinés dans l'État et les services de sécurité (comme l'a déclaré le président Tshisekedi lors de sa visite dans la région en 2021).²

Lors de son arrivée au pouvoir en 2019, l'une des principales promesses du président Tshisekedi était de rompre ce cycle de violence dans l'Est et de rétablir l'autorité de l'État. Une cohabitation difficile avec son prédécesseur, Joseph Kabila, a caractérisé les deux premières années de son mandat, au cours desquelles il n'a exercé qu'un contrôle limité sur l'État, en particulier sur l'armée et les forces de sécurité. Les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu étaient des bastions importants pour les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC), avec des effectifs considérables déployés et des possibilités considérables de tirer profit des frontières poreuses avec le Rwanda et l'Ouganda. La violence persistante dans les provinces de l'Est, en particulier les attaques meurtrières attribuées aux Allied Democratic Forces (ADF) dans le Grand Nord (territoires de Beni et Lubero au Nord-Kivu) et la reprise de la mobilisation et de la violence ethniques en Ituri, ont entraîné un lourd tribut humain. Le chaos meurtrier dans les provinces de l'Est a affaibli la position du Président et bloqué toute tentative significative de réforme et de reconstruction.

En 2021, la première priorité de Tshisekedi, lorsqu'il a pris le contrôle du gouvernement avec sa nouvelle majorité parlementaire, a été la stabilisation de l'Est du pays.³ L'approche comprenait plusieurs étapes, telles qu'une diplomatie régionale active (en particulier avec le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi) et la prise d'initiative sur le terrain en décrétant l'état de siège dans les deux provinces qui seraient les plus touchées par le conflit : l'Ituri et le Nord-Kivu.⁴ Les deux provinces ont alors été placées sous le contrôle

² Congovirtuel. 2021. RDC : « Magouille et mafia » au sein des FARDC, « FATSHI » a mis les pieds dans l'ancienne « chasse-gardée de son prédécesseur ». 21 juin 2021. <https://congovirtuel.com/information/rdc-magouilles-ets-mafia-au-sein-des-fardc-fatshi-a-mis-les-pieds-dans-lancienne-chasse-gardee-de-son-predcesseur/>.

³ Gouvernement de l'Union Sacrée de la Nation. 2021. « Programme d'Actions 2021 – 2023 – Construire un État Fort, Prospère et Solidaire ». Avril 2021. https://congomines.org/system/attachments/assets/000/002/086/original/PROGRAMME_D%27ACTIONS_DU_GOUVERNEMENT_DE_L%27USN__2021-2023__Final.pdf?1623232542.

⁴ Le motif pour lequel le Sud-Kivu n'a pas été inclus dans la décision n'est pas clair.

du gouvernement central par la nomination de gouverneurs militaires. La priorité absolue serait donnée à la reprise du contrôle de la situation.

Les réactions locales, nationales et internationales à cette approche ont été mitigées. Certains ont espéré une stratégie concertée et une mobilisation des ressources. D'autres ont exprimé leur scepticisme quant à la capacité de l'État congolais et de ses institutions à briser les réseaux de prédation existants. À la fin de l'année 2021, il est apparu que la stratégie avait plutôt consisté à semer la zizanie. Le degré de violence n'a fait qu'augmenter. Plus particulièrement, la résurgence du M23 à partir de novembre 2021 et le déclin rapide de la relation avec Kigali qui en a découlé ont constitué un tournant. Comme dix ans plus tôt, le M23 représentait une menace politique directe. Il a non seulement changé la donne, mais a également entraîné le retour, sous un autre nom, d'anciennes pratiques, telles que la collaboration (complexe) avec des groupes armés congolais locaux. L'approche des élections a contribué à un regain de ferveur nationaliste et à une dépendance encore plus grande à l'égard de l'armée.

Le présent rapport s'appuie sur un travail de terrain effectué en Ituri, au Nord-Kivu et à Kinshasa au cours des premiers mois de 2023, ainsi que sur la littérature existante et les reportages des médias. Ce rapport analyse l'état de siège, y compris le contexte politique national, les réponses régionales, populaires et politiques, ainsi que la position et le rôle des forces de sécurité. Il considère que la dynamique sur le terrain a été fondamentalement modifiée par le conflit du M23. L'attention politique s'est détournée des problèmes structurels et des faiblesses bien identifiés qui ont limité l'efficacité du gouvernement à stabiliser l'Est de la RDC et s'est orientée vers le récit de la victimisation de l'agression rwandaise. Au cours des deux dernières années, malgré une tentative d'affirmation de sa souveraineté, la RDC a effectivement accru sa dépendance à l'égard du soutien militaire étranger (principalement régional). En outre, les relations avec plusieurs groupes armés ont été profondément transformées, car plusieurs d'entre eux ont rejoint la lutte contre le M23 (et ont également été la cible du groupe). Ainsi, en dépit de la rupture apparente avec le passé, il existe un niveau remarquable de continuité.

Le président Félix Tshisekedi a déclaré au début de son mandat, en janvier 2019, que la stabilisation des provinces de l'Est était une priorité absolue. Au début de sa présidence, les groupes armés ont procédé à une certaine démobilisation spontanée, tandis que le gouvernement de la RDC a entamé des discussions approfondies avec les bailleurs de fonds au sujet d'un nouveau DDR communautaire – ancré au niveau provincial. Pour faire face aux groupes les plus coriaces, principalement les ADF, des promesses ont été faites de déplacer le QG des forces armées vers l'Est du pays.⁵ En outre, les consultations nationales organisées par le président Tshisekedi en novembre 2020, lorsqu'il a mis fin à son alliance politique avec Joseph Kabila, ont fait de la paix et de la sécurité les principales priorités. Dans le discours qu'il a prononcé à l'issue de ces consultations, le président Tshisekedi a annoncé son intention de « mettre en place une administration appropriée dans les zones en conflit, notamment à Beni et à Butembo ».⁶

⁵ Anadolu. 2020. « RDC : Le président Tshisekedi délocalise le QG de l'armée – En pleines tensions avec Joseph Kabila ». 11 novembre 2020. <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/rdc-le-président-tshisekedi-délocalise-le-qg-de-l-armée-/2040557>.

⁶ Présidence de la République. 2020. « Discours de son Excellence Monsieur le Président de la République, chef de l'État, à l'issue des consultations présidentielles de novembre 2020 ». 6 décembre 2020.

En février 2021, une délégation militaire a été envoyée au Nord-Kivu et un QG temporaire a été installé à Goma, en prévision d'une visite présidentielle annoncée.⁷ Quelques semaines plus tard, le 22 février 2021, l'ambassadeur d'Italie en RDC et deux autres personnes ont été tués lors d'une attaque de leur convoi juste à l'extérieur de Goma.⁸ Cette attaque très médiatisée, qui s'inscrit dans une tendance générale à la dégradation de la situation sécuritaire en Ituri et au Nord-Kivu, a accru la pression sur le gouvernement, qui semblait impuissant à agir au-delà des « déclarations ».⁹

Dans le programme du nouveau gouvernement de l'Union Sacrée de la Nation (USN), présenté en avril 2021, la pacification du pays était l'objectif prioritaire. Pour pacifier Beni, Minembwe, Butembo et l'Ituri, le gouvernement a annoncé son intention de « proclamer l'état d'urgence dans les zones concernées et de décréter l'effort de guerre sur l'ensemble du territoire national ».¹⁰ Le premier conseil des ministres du gouvernement de l'USN, dirigé par le nouveau Premier ministre Sama Lukonde, s'est tenu le 30 avril. Quelques jours plus tard, le 3 mai, le gouvernement a décrété l'état de siège pour les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri.¹¹ L'ordonnance imposant l'état de siège, n° 21/015 (3 mai 2021), indiquait le motif de la décision :

⁷ Actualité.cd. 2021. « RDC : en attendant l'arrivée de Félix Tshisekedi au Nord-Kivu, l'armée affirme avoir installée son 'QG avancé' à Goma ». 4 février 2021. <https://actualite.cd/2021/02/04/rdc-en-attendant-larrivee-de-felix-tshisekedi-au-nord-kivu-larmee-affirme-avoir-installe>.

⁸ Jeune Afrique. 2023. « En RDC : Six hommes condamnés à la perpétuité pour le meurtre de l'Ambassadeur d'Italie ». 7 avril 2023. <https://www.jeuneafrique.com/1434503/politique/en-rdc-six-hommes-condamnes-a-la-perpetuite-pour-le-meurtre-de-lambassadeur-ditalie/>.

⁹ CENCO. 2021. Message du Comité permanent des Évêques Membres de la CENCO. Kinshasa : CENCO. https://www.comboniensaucongo.org/upload_kcfinder/files/Message%20du%20comite%20permanent%20de%20la%20Cenco%20Fv%202021.pdf; Le Monde. 2021.

« Dans l'Est de la RDC, un grand nombre de combattants démobilisés reprennent déjà le maquis ». 25 février 2021. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/02/25/dans-l-est-de-la-rdc-un-grand-nombre-de-combattants-demobilises-reprennent-deja-le-maquis_6071182_3212.html.

¹⁰ Gouvernement de l'Union Sacrée de la Nation. 2021. Programme d'Actions 2021 – 2023 – Construire un État Fort, Prospère et Solidaire. Kinshasa.

¹¹ Dans un discours du président Tshisekedi prononcé le 12 octobre 2023, celui-ci a annoncé un assouplissement progressif de l'état de siège, notamment la levée du couvre-feu et l'autorisation de manifestations pacifiques. Les mesures provisoires comprenaient le retour des administrations civiles dans certaines régions. Toutefois, l'armée est restée aux commandes au niveau provincial. Cette annonce fait suite à une table ronde organisée par le président en août 2023.

Considérant que la situation dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu est de plus en plus préoccupante par sa nature et sa gravité et qu'elle constitue, dans l'immédiat, une menace pour l'intégrité du territoire national, affectant ainsi le fonctionnement régulier des institutions. Considérant les conséquences néfastes de la crise sécuritaire engendrée par ce cycle récurrent de violence, qui nécessite la prise de mesures exceptionnelles pour contenir ces graves menaces et sécuriser les populations et leurs biens.

La décision trouve sa base juridique dans l'article 85 de la Constitution de 2006.¹² L'état de siège permet au président de « prendre les mesures nécessaires pour faire face à la situation » par décret.¹³ La loi d'août 2011 sur l'organisation et le fonctionnement des forces armées donne une définition de l'état de siège :

L'état de siège est un régime restrictif des libertés publiques décrété par ordonnance du Président de la République sur tout ou partie du territoire lorsque des circonstances graves menacent, d'une manière immédiate, l'indépendance ou l'intégrité nationale ou qu'elles provoquent l'interruption du fonctionnement régulier des institutions.¹⁴

L'état de siège est limité à 30 jours par la Constitution. Le Parlement peut le prolonger à 15 jours de plus, sur proposition du gouvernement. Cette procédure permet, du moins en théorie, d'assurer un certain équilibre des pouvoirs.¹⁵ En septembre 2021, dans son discours à l'Assemblée générale des Nations unies, le président Tshisekedi a déclaré que « l'état de siège serait levé lorsque les circonstances qui l'ont motivé disparaîtraient ».¹⁶

¹² « Lorsque des circonstances graves menacent, d'une manière immédiate, l'indépendance ou l'intégrité du territoire national ou qu'elles provoquent l'interruption du fonctionnement régulier des institutions, le Président de la République proclame l'état d'urgence ou l'état de siège, après concertation avec le Premier ministre et les Présidents des deux Chambres, conformément aux articles 144 et 145 de la présente Constitution. Il en informe la nation par un message. Les modalités d'application de l'état d'urgence et de l'état de siège sont déterminées par la loi ».

¹³ Article 145 de la Constitution de 2006.

¹⁴ Loi organique n°11/012 du 11 août 2011 portant organisation et fonctionnement des forces armées, article 2(14), Kinshasa : 2011.

¹⁵ Pour une analyse juridique détaillée de l'état de siège : RRSSJ. 2022. La réforme du secteur de sécurité à l'épreuve de l'état de siège en République Démocratique du Congo. Kinshasa: RRSSJ <https://www.rssjrdc.org/wp-content/uploads/2022/02/LaRSSetEtatdesieegeAnalyse.pdf>.

¹⁶ https://estatements.unmeetings.org/estatements/10.0010/20210921/AT2JoAvm71nq/xWfv53XQGblV_fr.pdf.

En RDC, les autorités civiles provinciales et locales jouent un rôle non négligeable en matière de sécurité. Au niveau provincial et local, les dirigeants provinciaux président des comités de sécurité, composés d'autorités civiles (gouverneur, membres du gouvernement provincial, maire, administrateur territorial, etc.) et de représentants des forces de sécurité. Ces comités se réunissent régulièrement et constituent une plate-forme d'échange d'informations. Des décisions peuvent également être prises par les conseils de sécurité, comme l'instauration d'un couvre-feu. Sous l'état de siège, la plupart de ces autorités civiles au niveau provincial (gouverneur, gouvernement provincial), territorial (territoires) et local (villes, communes) ont été remplacées par des militaires ou des policiers. Ceci a modifié et élargi leur rôle de manière fondamentale.¹⁷ Les seuls niveaux administratifs qui ne sont pas inclus ou remplacés sont les « chefs de secteurs » et les chefs traditionnels. Les assemblées provinciales ont également été suspendues. La mesure prévoyait également le remplacement de tous les tribunaux civils, y compris pour les affaires civiles, par des cours et tribunaux militaires.

Le président nomme les responsables des différentes structures. Il convient de noter qu'avant l'état de siège, seules les autorités au niveau provincial étaient démocratiquement élues (en l'occurrence, en décembre 2018) ; toutes les autres (maires, bourgmestres, administrateurs territoriaux) étaient auparavant nommées par le gouvernement – sur la base de leur affiliation politique et de leur loyauté envers la coalition du parti au pouvoir.¹⁸ Les membres suspendus des gouvernements provinciaux civils et des assemblées provinciales ont – en principe – continué à percevoir leurs salaires et à bénéficier de leurs avantages sociaux. Cependant, leurs immunités et privilèges, qui les protégeaient de toute poursuite, ont été levés (article 4).

¹⁷ Kahombo, B. 2022. Rapport sur les perceptions des populations des villes de Kinshasa, Goma et Bukavu sur la Police nationale congolaise. African Security Sector Network (ASSN). <https://www.rssjrdc.org/wp-content/uploads/2022/11/Rapport-sur-les-perceptions-des-populations-des-villes-de-Kinshasa-Goma-et-Bukavu-sur-la-Police-nationale-congolaise.pdf>.

¹⁸ Les autorités locales des entités décentralisées sont nommées par décret présidentiel dans l'attente de l'organisation d'élections locales. L'administration territoriale est également nommée par le gouvernement national. Le dernier cycle de nomination a eu lieu en novembre 2022.

Selon l'interprétation du tribunal militaire, cette mesure s'applique également aux députés nationaux.¹⁹

L'état de siège est entré en vigueur le 6 mai 2021. Outre le président et le Premier ministre Sama Lukonde, trois autres ministres ont été chargés de sa mise en œuvre : les ministres de l'Intérieur, de la Justice et de la Défense (nouvellement nommés à l'époque). Les gouverneurs militaires opèrent sous la juridiction du ministre de la Défense.²⁰ Ils ont également été chargés des opérations militaires dans leurs provinces respectives et ont reçu des pouvoirs spéciaux considérables (énumérés à l'article 4 du décret 21/016 (2 mai 2021)). Le lieutenant-général Constant Ndima et le lieutenant-général Johny Luboya N'Kashama ont été nommés respectivement gouverneurs militaires du Nord-Kivu et de l'Ituri.²¹ En date du 25 mai 2021, les administrateurs des collectivités locales et territoriales des deux provinces ont été nommés par décret présidentiel. Dans les zones urbaines, la plupart d'entre eux sont des officiers de police de haut rang, tandis que l'administration territoriale est composée d'officiers de police et de militaires.

Parallèlement aux changements intervenus au niveau des administrations provinciales et locales, plusieurs hauts responsables militaires des deux provinces ont été remplacés.²² De nouveaux commandants ont été nommés

¹⁹ Ceci est illustré par deux cas différents : un député de l'opposition de Goma, Josué Mufula, a été brièvement détenu le 8 février 2023 pour avoir critiqué l'inefficacité de l'état de siège alors qu'il était à la fin de son congé parlementaire à Goma ; et en mars 2023, Edouard Mwangachuchu, un autre député du Nord-Kivu, a été jugé à la suite de la découverte d'armes et de matériel militaire en sa possession au Nord-Kivu et à Kinshasa.

²⁰ Leurs homologues civils relèvent du ministère de l'intérieur.

²¹ Dans les deux cas, des officiers de police de haut rang ont été nommés gouverneurs adjoints. La sélection des gouverneurs a suscité une certaine controverse. Le gouverneur du Nord-Kivu, le général Constant Ndima, par exemple, était un ancien membre du MLC et avait participé à l'opération Effacer le Tableau en Ituri et au Nord-Kivu en 2002. RFI. 2021. « Etat de siège en RDC : d'anciens rebelles nommés gouverneurs militaires ». 5 mai 2022. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210505-etat-de-siege-en-rdc-d-anciens-rebelles-nommés-gouverneurs-militaires>. À la suite d'un massacre commis par l'armée contre des adeptes d'une secte à Goma, en septembre 2023, le gouverneur militaire du Nord-Kivu, Constant Ndima, a été rappelé à Kinshasa ; il a été remplacé par le général Peter Cirimwami, qui a réactivé le front militaire contre le M23 dès sa prise de fonction, après plusieurs mois d'accalmie sur le terrain. Jeune Afrique. 2023. « RDC : un nouveau gouverneur intérimaire au Nord-Kivu ». 20 septembre 2023.

²² Depuis, plusieurs remaniements de commandements ont eu lieu, y compris un remaniement majeur au sein des forces armées et de la police en octobre 2022.

pour les régions militaires de l'Ituri (32e) et du Nord-Kivu (34e) et à la tête de plusieurs « secteurs opérationnels » (Sukola I et II au Nord-Kivu et zone opérationnelle de l'Ituri en Ituri).²³ Le fait de placer les gouverneurs militaires à la tête des opérations militaires dans les deux provinces a ajouté une nouvelle couche de complexité aux structures de commandement déjà compliquées. Le niveau inférieur a également été touché par cette complexité accrue. Le rôle des officiers de police militaire dans l'administration territoriale n'est pas clair vis-à-vis de la police ou des forces armées déployées dans leurs zones,²⁴ même si les officiers nouvellement nommés ont présidé les comités de sécurité locaux à leurs différents niveaux.

Le gouverneur militaire du Nord-Kivu s'est rendu à Beni le 17 juillet 2021 et a annoncé la création d'un nouveau QG dans la ville pour appuyer les opérations dans le Grand Nord, une zone très instable en raison des attaques meurtrières persistantes attribuées aux ADF. Cette décision fait suite à une période de forte tension à Beni, causée par l'explosion de multiples engins explosifs improvisés (EEI) et par une attaque dans la périphérie de la ville. Ces attaques persistantes, immédiatement après le début de l'état de siège, ont provoqué une agitation populaire considérable et des manifestations violentes à Beni et à Butembo. À la suite de ces événements, plusieurs dirigeants et membres de groupes de pression locaux ont été arrêtés.

Lors de la réunion du 14e Conseil des ministres tenue en août 2021, le président Tshisekedi a demandé à tous les ministres du gouvernement d'inclure

²³ L'organisation territoriale de l'armée congolaise divise le pays en trois zones de défense, elles-mêmes divisées en régions militaires. Les zones de défense ont la responsabilité opérationnelle tandis que les régions militaires supervisent l'organisation administrative des forces militaires déployées dans leurs zones. L'Est du pays est couvert par la 3e zone de défense et les régions militaires de cette zone sont les suivantes : 31ème région militaire (Tshopo Bas-Uélé), 32ème région militaire (Haut-Uélé/Ituri), 33ème région militaire (Sud-Kivu/Maniema), 34ème région militaire (Nord-Kivu). Par ailleurs, pour faire face à la montée de l'insécurité, le gouvernement a initié en 2014 des secteurs opérationnels à long terme. Pour les provinces en état de siège, il s'agit de : Secteur opérationnel Grand Nord (*Sukola I*), Secteur opérationnel Rutshuru, Masisi, Walikale (*Sukola II*), et Secteur opérationnel Ituri. Les commandants de ces secteurs opérationnels dépendent directement des chefs des zones de défense. Depuis fin novembre 2021, il existe également l'opération conjointe UPDF-FARDC *Shujaa* avec un commandant de force ougandais et un adjoint congolais.

²⁴ Pole Institute. 2022. État de siège au Nord-Kivu et en Ituri, et turbulences politiques en RD Congo, Regards Croisés N°39. Goma : 2022. <https://dpl.pole-institute.org/publication/etat-de-siege-au-nord-kivu-et-en-ituri-et-turbulences-politiques-en-rd-congo>.

l'état de siège dans leur planification, car la réalisation des objectifs sociaux du gouvernement était considérée comme particulièrement urgente dans la partie est du pays. Il a également demandé aux gouverneurs militaires de fournir des rapports détaillés sur l'amélioration de la situation des droits de l'homme dans leurs provinces respectives. Outre les départements directement concernés, les ministères des Mines et des Finances ont également apporté leur soutien. En raison des tensions croissantes avec le Rwanda, cette dimension a rapidement pris de l'ampleur. Elle s'est matérialisée par le développement rapide d'une entreprise congolaise d'exploitation artisanale de l'or (en partenariat avec les EAU). Le ministre des Finances du Congo considère qu'il s'agit d'une réponse directe à l'exploitation des ressources congolaises par le Rwanda.²⁵

²⁵ The Financial Times. 2023. « *DRC says Rwandan mineral smuggling costs it almost \$1bn a year* », 21 mars 2023. <https://www.ft.com/content/ecf89818-949b-4de7-9e8a-89f119c23a69>; https://twitter.com/nskazadi/status/1628200770465153024?s=61&t=1fA_5_ohjxhlgZowGEbM3A.

L'année 2021 n'a pas seulement été une année de transformation politique à Kinshasa. Pour la RDC, elle a également été riche en activités diplomatiques régionales et continentales. Le président Tshisekedi a présidé l'Union africaine (UA), la RDC a négocié son entrée dans l'EAC et une diplomatie bilatérale intense a été menée avec les voisins immédiats. L'examen approfondi de ces évolutions dépasse largement le cadre de ce rapport, mais de nombreux aspects de la diplomatie régionale revêtent une importance considérable en ce qui concerne l'état de siècle.²⁶

Le président Tshisekedi estimait que la transformation des relations complexes avec le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda était un élément essentiel de la tentative de stabilisation de l'Est. Au cours des dernières décennies, les tensions et les conflits par procuration entre les États régionaux (Burundi, Rwanda et Ouganda) se sont étendus à l'Est de la RDC et les élites régionales ont maintenu de vastes tentacules économiques dans le commerce des matières premières et des minerais dans les provinces du Kivu. À cela s'ajoutent les problèmes non résolus des populations réfugiées et des groupes armés étrangers (« forces négatives ») établis dans l'Est de la RDC. Le gouverneur militaire a déclaré, dès son arrivée à Goma, que ces forces négatives constituaient une priorité absolue, dans le but de rassurer les États de la région. En conséquence, de juin à septembre 2021, les opérations

²⁶ 2023. *Regional solutions to regional problems ?* Rapport du GIC. https://www.gicnetwork.be/wp-content/uploads/2023/12/18_ILS_Regional-solutions-to-regional-problems_WEB.pdf

militaires (limitées) dans le Nord-Kivu se sont concentrées sur les groupes armés congolais ayant des liens avec les FDLR.

La RDC et le Rwanda ont également signé en 2021 trois accords de collaboration économique. La coopération en matière de sécurité semble également se dérouler sans heurts. Le président rwandais Paul Kagame a exprimé un soutien prudent à l'état de siège en marge d'une réunion avec Félix Tshisekedi à Paris en mai 2021.²⁷ Dans une interview accordée à France 24, il a déclaré :

L'état de siège, c'est un peu comme dire qu'il y a un gros problème. Prenons les mesures qui nous donneront une bonne base pour mieux gérer les choses. C'est pourquoi j'ai dit que la mise en œuvre de l'état de siège était une chose. Je le suivrai également par des actions réfléchies et planifiées pour traiter les choses de manière concrète et ne pas passer à côté des choses pour avoir les mêmes problèmes cinq ans plus tard ou un problème encore plus grave.²⁸

En juin 2021, le journal rwandais *The New Times* a rapporté l'arrestation par les FARDC d'un haut commandant des FDLR, signe des bonnes relations qui semblaient exister entre les deux pays à l'époque. Selon le journal : « Au cours des deux dernières années, des centaines de combattants des FDLR ont été rapatriés au Rwanda par les autorités congolaises. La pression de l'armée congolaise, couplée à des querelles internes, a vu les FDLR s'affaiblir progressivement ».²⁹

En décembre 2021, un accord de collaboration policière a été signé entre la RDC et le Rwanda. Cet accord couvrait également le commerce illégal de minerais et devait permettre la mise en place d'une coordination policière

²⁷ Radio Okapi. 2021. « Paul Kagame soutient l'état de siège décrété dans l'Est de la RDC ». 17 mai 2021. <https://www.radiokapi.net/2021/05/17/actualite/securite/paul-kagame-soutient-letat-de-siege-decrete-dans-lest-de-la-rdc>.

²⁸ France 24. 2021. « *Rwanda's Kagame hails French report on 1994 genocide as a 'big step' forward* ». 17 mai 2021. <https://www.france24.com/en/tv-shows/the-interview/20210517-rwanda-s-kagame-hails-french-report-on-1994-genocide-as-a-big-step-forward>.

²⁹ *The New Times*. 2021. « *DR Congo military captures another top FDLR commander* ». 3 juin 2021. <https://www.newtimes.co.rw/article/186482/News/dr-congo-military-captures-another-top-fdlr-commander>.

commune à Goma.³⁰ À l'époque, il existait également une collaboration étroite en matière de sécurité frontalière, avec une cellule conjointe FARDC-RDF opérant du côté rwandais de la frontière.

Dans le Grand Nord, l'accent était mis sur les ADF, qui ont causé la mort de nombreux civils dans les mois précédant la déclaration de l'état de siège et étaient devenus la menace la plus importante et potentiellement contagieuse au niveau régional.³¹ Les gouvernements congolais et ougandais ont discuté dès les premiers jours de l'état de siège d'opérations militaires conjointes contre les ADF.³² En mai 2021, les deux pays ont établi un centre d'opérations conjoint, suivi fin novembre 2021 par une opération militaire conjointe ougando-congolaise, « *Shujaa* » (« Hero »).³³ Entre ces deux dates, la RDC et l'Ouganda ont signé plusieurs accords, notamment sur la construction et la réhabilitation de routes au Nord-Kivu par la société ougandaise Dott Services. La construction des routes devait être protégée par l'UPDF. En décembre 2021, la RDC et l'Ouganda ont signé un accord bilatéral sur la coopération en matière de défense et de sécurité après deux jours de discussions sur la sécurité à Bunia, en Ituri.

En novembre 2021, le général Célestin Mbala, chef de l'état-major congolais de l'époque, s'est rendu à Kampala (le 5 novembre) et à Kigali (le 10 novembre) pour s'entretenir avec ses homologues. Selon le ministère rwandais de la

³⁰ Rwanda National Police. 2021. « *Rwanda, DRC Police institutions sign cooperation pact* ». 13 décembre 2021. <https://www.police.gov.rw/media-archives/news-detail/news/rwanda-drc-police-institutions-sign-cooperation-pact/>.

³¹ Afrikarabia. 2021. « État islamique : quelle menace en RDC ». 09 septembre 2021. <https://afrikarabia.com/wordpress/etat-islamique-quelle-menace-en-rdc/>. Thompson, Jared. 2021. « *Examining Extremism: Allied Democratic Forces* ». CSIS, 29 juillet 2021. <https://www.csis.org/blogs/examining-extremism/examining-extremism-allied-democratic-forces>.

³² Les États-Unis ont désigné au début de l'année 2021 le groupe également connu sous le nom d'État islamique d'Irak et de Syrie-République démocratique du Congo (ISIS-RDC) comme une organisation terroriste étrangère. *U.S. Department of State. 2021. State Department Terrorist Designations of ISI Affiliates and Leaders in the Democratic Republic of the Congo and Mozambique*. Note aux médias. 10 mars 2021. <https://www.state.gov/state-department-terrorist-designations-of-isis-affiliates-and-leaders-in-the-democratic-republic-of-the-congo-and-mozambique/>.

³³ Congo Research Group/Ebuteli. 2022. *Uganda's Operation Shujaa in the DRC – fighting the ADF or Securing Economic Interests ?* <https://www.congoresearchgroup.org/en/2022/06/14/ugandas-operation-shujaa-in-the-democratic-republic-of-congo-fighting-the-adf-or-securing-economic-interests/>.

Défense, le général Mbala a formulé sa visite comme suit :

Notre délégation est ici pour discuter d'un cadre de plans établis avec nos pays voisins pour faire face aux groupes terroristes et autres menaces transnationales. Cette démarche est conforme aux recommandations de l'Union africaine visant à combiner les efforts dans la lutte contre les menaces qui entravent notre développement collectif.³⁴

Cependant, c'est également à cette période que le M23 est réapparu sur la scène avec des attaques contre les forces congolaises et les écogardes du parc national des Virunga (PNV) dans le territoire de Rutshuru. Le soutien potentiel du M23 par le Rwanda ou l'Ouganda a été une source immédiate d'inquiétude. Les premiers rapports du Mécanisme conjoint de vérification élargi (MCVE) de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) sur la question n'auraient apporté aucune preuve perceptible d'un tel soutien. En juin 2022, le groupe d'experts des Nations Unies (voir plus bas) fournira la preuve publique d'un soutien considérable de la part du Rwanda.

Les causes de la rupture soudaine des relations entre Kinshasa et Kigali font l'objet de nombreuses spéculations. Les plus importantes sont la frustration rwandaise à l'égard du projet routier entre la RDC et l'Ouganda, lancé en novembre 2021, et la liberté offerte à l'Ouganda de mener des opérations militaires dans le Nord-Kivu. En outre, la RDC a également permis au Burundi de mener des opérations militaires au Sud-Kivu. Kigali, qui a un passé (récent) d'activités militaires secrètes et semi-secrètes en RDC, n'a pas bénéficié à ce stade d'une telle latitude. L'opinion publique en RDC restait généralement hostile à Kigali et se montrait très méfiante à l'égard de tout signe de générosité à son égard.³⁵ En plus d'un passé trouble avec Kinshasa, le Rwanda a également une histoire mouvementée avec l'Ouganda et le Burundi et Kigali pourrait bien avoir été très préoccupé par cet isolement

³⁴ Rwanda Ministry of Defence. 2021. « *DRC Armed Forces Chief of General Staff visits Rwanda* ». 10 novembre 2021. <https://www.mod.gov.rw/news-detail/drc-armed-forces-chief-of-general-staff-visits-rwanda>.

³⁵ La signature de l'accord de coopération policière en décembre 2021 a provoqué des émeutes à Goma, la rumeur ayant couru que la police rwandaise serait déployée dans la ville. DW.com. 2021. « RDC : la population refuse la venue de la police rwandaise ». 20 décembre 2021. <https://www.dw.com/fr/rdc-rwanda-police-opérations-conjointes-paix-sécurité-manifestations/a-60200989>.

régional. La combinaison de ces facteurs, associée à un M23 bien conscient que ses demandes n'allaient pas aboutir (le groupe n'était plus considéré comme une source d'inquiétude majeure), a conduit à la résurgence du M23, qui constitue de facto un front pour les intérêts rwandais.³⁶

Ce n'est qu'à partir d'avril/mai 2022, lors de l'intégration de la RDC dans la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC), que l'offensive du M23 a commencé à prendre de l'ampleur et que le gouvernement de la RDC a publiquement accusé le Rwanda de soutenir le groupe. Ce soutien a été confirmé dans les rapports du groupe d'experts des Nations Unies en juin et décembre 2022.³⁷ Parallèlement, le Rwanda a accusé la RDC de soutenir les FDLR et de collaborer avec elles, un discours qui a été repris par le M23. La justification de l'offensive du M23 s'est de plus en plus transformée en lutte contre « l'idéologie génocidaire ». ³⁸ Alors que les relations avec le Rwanda devenaient de plus en plus tendues – au point de s'effondrer complètement – le rôle de l'Ouganda suscitait également de plus en plus d'inquiétudes. La prise de la ville frontalière de Bunagana par le M23 n'a pas été contestée par l'Ouganda. Le groupe maintient le poste frontalier et l'Ouganda ne l'empêche pas de collecter des taxes dans la région. Entre-temps, l'opération conjointe Shujaa contre les ADF se poursuit. Et en dépit des inquiétudes quant à l'impact réel de cette opération sur les ADF,³⁹ les officiers de l'armée congolaise et les politiciens locaux reconnaissent le rôle crucial des forces ougandaises. Un officier a déclaré :

³⁶ La colère du Rwanda a été d'autant plus grande que le Burundi a également été autorisé à opérer avec une grande liberté dans sa zone d'intérêt, au Sud-Kivu, alors que le Rwanda n'a pas bénéficié d'une telle liberté.

³⁷ United Nations (UN) Security Council. 2022. *Final report of the Group of Experts on the Democratic Republic of Congo*. 14 juin 2022. <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N22/338/70/PDF/N2233870.pdf?OpenElement>; UN Security Council. 2022. *Midterm report of the Group of Experts on the Democratic Republic of Congo*. 16 décembre 2022. <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N22/757/86/PDF/N2275786.pdf?OpenElement>.

³⁸ Vogel, Christoph et Verweijen, Judith. 2023. *How to avoid false narratives around DR Congo's M23 conflict*. The New Humanitarian. <https://www.thenewhumanitarian.org/opinion/2023/01/23/M23-Congo-Kishishe-information-warfare>.

³⁹ Congo Research Group/Ebuteli. 2022. *Uganda's Operation Shujaa in the DRC – fighting the ADF or Securing Economic Interests ?* <https://www.congoresearchgroup.org/en/2022/06/14/ugandas-operation-shujaa-in-the-democratic-republic-of-congo-fighting-the-adf-or-securing-economic-interests/>.

Je puis dire que n'eut été l'armée ougandaise, nous serions déjà dans un gouffre difficile à surmonter face aux ADF car au même moment que nous avons déployé les FARDC contre le M23 dans le petit nord ; ce sont les Ougandais qui ont pris la relève ici et qui font presque l'essentiel du travail.

L'officier a ajouté que les limites opérationnelles de l'opération conjointe Shujaa ont été fixées au sud du territoire d'Irumu et à la chefferie de Bashu, plus précisément à la route nationale 4, car les deux commandements opérationnels des FARDC dans la région (Ituri et Sukola I) craignaient que l'opération conjointe ne soit là pour les remplacer. Cette limite a également été inspirée par :

...la déclaration du président Museveni qui disait à Kampala qu'il allait poursuivre les ADF même jusqu'à Kisangani avait frustré certaines sensibilités politiques à Kinshasa, qui voyaient derrière cette déclaration un envahissement de l'armée ougandaise. Il est vrai que si l'armée ougandaise se décide de nous retourner les canons, nous ne sommes pas équipés comme eux. Mais l'interprétation des opérations conjointes visant à détourner l'intention de la population sont à condamner.

Un certain enthousiasme a accueilli les opérations conjointes UPDF-FARDC dans la région de Beni, en dépit de l'implication de l'Ouganda et de son armée dans les deux guerres de l'Est de la RDC (avec le Rwanda) à la fin des années 1990. Interrogés, les habitants nous ont dit qu'ils étaient tellement fatigués des violences et des attaques des ADF qu'ils étaient prêts à « s'allier avec le diable » pour y mettre fin.⁴⁰ Cependant, l'enthousiasme a considérablement diminué en raison des attaques continues des ADF, y compris dans les zones de déploiement de l'UPDF, et des allégations persistantes d'implication de l'Ouganda avec le M23 et le Rwanda dans le conflit actuel du M23.

⁴⁰ Entretiens à Beni, décembre 2021.

4 |

L'état de siège et les forces de sécurité

La capacité des forces de sécurité congolaises – en particulier les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) – à surmonter leurs limites structurelles et opérationnelles et à contribuer à la stabilisation des provinces de l'Est a suscité dès le départ des inquiétudes généralisées. Les questions qui affectent la capacité opérationnelle des FARDC et leurs relations avec les communautés locales ont été analysées en profondeur dans un précédent rapport du GIC.⁴¹ Le manque de soutien opérationnel et logistique aux troupes déployées sur le terrain et l'implication de l'armée dans la corruption sont des éléments pertinents dans le rapport. Aucun de ces problèmes, ni aucun autre, n'a été abordé pendant l'état de siège, bien qu'ils aient été identifiés par les dirigeants politiques et militaires.

L'état de siège va au-delà de ce que les gouvernements précédents ont entrepris, tant en termes de portée que d'ambition. Au cours des années précédentes, il y a eu une succession d'opérations militaires nationales et combinées nationales/régionales, essentiellement brèves, visant à éradiquer les groupes armés. Le seul héritage durable, qui demeure également en place pendant l'état de siège, est constitué par les « zones opérationnelles » dans les deux provinces, qui ont été placées sous le contrôle opérationnel des gouverneurs militaires. Bien que symboliquement important, le simple fait de placer des officiers militaires à la tête des institutions provinciales

⁴¹ Hoebeke H., Chiza C. et Mukungilwa B. 2022. L'ancien se meurt et le nouveau ne veut (encore) naître – La réforme du secteur de la sécurité en République démocratique du Congo). Rapport du GIC. https://www.gicnetwork.be/wp-content/uploads/2022/02/09_GIC_Lancien-se-meurt-et-le-nouveau-ne-veut-encore-naître_WEB.pdf.

sans leur fournir de ressources militaires ou financières supplémentaires significatives n'a pas eu beaucoup d'effet. Lors des sessions parlementaires congolaises de 2021, le (désormais ancien) ministre de la Défense, le général à la retraite Gilbert Kabanda, a reconnu que la décision de déclarer l'état de siège avait été prise dans un contexte difficile, sans calendrier concret ni plan financier permettant de couvrir les besoins opérationnels. Il a conclu que l'état de siège avait été positif mais ni satisfaisant ni suffisant.⁴² Un haut fonctionnaire du Nord-Kivu a déclaré :

Nous n'avons pas suffisamment de moyens pour faire face à la situation. Lorsque nous sommes arrivés ici, le gouverneur n'a pas voulu se rendre à Beni, au quartier général des opérations, parce qu'il n'avait rien à y apporter ; qu'aurait-il dit aux soldats au front ?⁴³

Des efforts ont été faits au début de l'état de siège en 2021 pour s'attaquer aux problèmes de corruption qui avaient été soulignés par le gouverneur militaire lors de sa prise de fonction et, plus tard, par le président Tshisekedi lors de sa tournée dans l'Est du pays. En juillet et août 2021, l'inspecteur général des FARDC, le général Kumba Amisi (alias Tango four), a mené une enquête sur des accusations de corruption. Suite à cette enquête, plusieurs officiers de rang intermédiaire dans les deux provinces ont été arrêtés pour détournement de fonds opérationnels et pour avoir maintenu des « soldats fantômes » (chiffres gonflés). Plusieurs d'entre eux ont été condamnés par les tribunaux militaires plus tard dans la même année.

Le nombre de soldats déployés dans les provinces de l'Est par les FARDC est considérable. Il n'existe pas de chiffres précis, mais le rapport de décembre 2021 du ministre de la Défense faisait état de 34 000 soldats au Nord-Kivu et de 15 000 en Ituri, ce qui représenterait environ 50 % des effectifs des FARDC en ce temps-là. Selon une récente mission d'évaluation de la SADC, le nombre de troupes pour le Nord et le Sud-Kivu dépasse les 20 000.⁴⁴ Dans leur majorité, ces troupes n'ont pas fait l'objet d'une rotation pendant une

⁴² Assemblée Nationale. 2021. Rapport Synthèse des auditions sur l'évaluation de l'État de Siège proclamé par l'Ordonnance N°21/015 du 03 mai 2021, sur une partie du territoire de la République Démocratique du Congo, tel que prorogé à ce jour. Kinshasa : Août 2021.

⁴³ Entretien avec un haut fonctionnaire, Goma, octobre 2021.

⁴⁴ Mission d'évaluation de la SADC dans l'Est de la RDC, mars 2023.

longue période et se sont donc enracinées dans le conflit local et la dynamique socio-économique. Il faut toutefois reconnaître que de nombreux membres des FARDC et des forces de sécurité ont payé un lourd tribut. Selon des sources militaires congolaises, en 2022, la seule opération Sukola II des FARDC (dans les territoires sud du Nord-Kivu) a enregistré au moins 300 soldats tués et plusieurs centaines de blessés, en plus de pertes matérielles considérables (y compris un hélicoptère). L'évaluation de la SADC de 2023 fait état du manque de capacités des FARDC en termes de flotte aérienne et d'artillerie qui affecte leurs opérations dans les Kivu.

Selon un observateur local :

Les autorités militaires locales nous disent qu'elles manquent cruellement de moyens pour mener à bien leurs opérations.⁴⁵

Selon un officier des FARDC, en comparaison avec les forces régionales telles que les Uganda People's Defence Forces (UPDF) :

Nous avons l'impression d'être sous-équipés par rapport à eux lorsque nous sommes avec eux... De l'artillerie lourde, des hélicoptères, des véhicules blindés que nous n'avons pas dans nos unités. C'est donc l'Ouganda qui met tout en œuvre pour combattre la rébellion.⁴⁶

La critique porte essentiellement sur le fait que sous l'état de siège, les autorités n'ont pas été en mesure de lancer des opérations militaires d'envergure contre les groupes armés. Au contraire, les forces gouvernementales déployées dans les opérations destinées à combattre le M23 (et les RDF) ont été débordées par ces forces. Comme l'a déclaré un officier subalterne basé au Nord-Kivu :

Le M23 a défié l'état de siège au Nord-Kivu, il a occupé des territoires en dépit de la présence des autorités militaires et aucun groupe armé n'a été vaincu.⁴⁷

⁴⁵ Entretien N° 16, Oicha, 2 mars 2023.

⁴⁶ Entretien N°11, Beni, 1er mars 2023.

⁴⁷ Entretien N°17, Beni, 3 mars 2023.

Un autre officier des FARDC ajoute :

Les autorités de l'état de siège, qui n'ont pas organisé d'opérations d'envergure, ne nous soutiennent pas vraiment dans ces opérations conjointes. Nos relations sont donc parfois tendues face à une armée ougandaise bien structurée et organisée.⁴⁸

Si l'état de siège au Nord-Kivu n'est pas un désastre total (compte tenu des avancées significatives du M23), c'est essentiellement grâce à la collaboration avec l'UPDF dans le cadre de l'opération conjointe. Un officier de rang moyen des FARDC a déclaré que :

Les opérations conjointes *Shujaa* nous ont permis de contrôler la situation dans plusieurs régions. ...les Ougandais ont démontré qu'ils étaient meilleurs que nous, ils ont apporté une contribution importante en matière de renseignement et d'artillerie.⁴⁹

La réforme effective des forces de sécurité a été (et reste) limitée en ce qui concerne la gouvernance et la corruption profondément enracinée dans les FARDC. Ces préoccupations sont encore très fortes, y compris au sein des forces de sécurité, comme le confirme un officier supérieur déployé dans le Nord-Kivu :

[Comme] pour certains chefs militaires, la guerre est synonyme d'argent, ils essaient de nous mettre en difficulté, ce qui fait que nous nous retrouvons dans des opérations qui étaient prévues pour six mois, et qui durent maintenant un an et quelques mois.⁵⁰

De plus, comme c'était le cas avant l'état de siège, un officier des FARDC a exprimé des doutes considérables sur les intentions réelles des plus hauts gradés :

Face à cette désorganisation liée aux intérêts des officiers généraux qui n'aiment pas que la sécurité soit rétablie, nous avons honte d'opérer avec une armée organisée comme l'UPDF.⁵¹

⁴⁸ Entretien N°12, Beni, 1er mars 2023.

⁴⁹ Entretien N°17, Beni, 3 mars 2023.

⁵⁰ Entretien N°12, Beni, 1er mars 2023.

⁵¹ Entretien N°11, Beni, 1er mars 2023.

Cela renforce une préoccupation récurrente selon laquelle l'état de siège est une occasion pour certains de se livrer à la corruption et à l'enrichissement personnel, comme l'a fait remarquer un politicien local :

Toutes ces autorités de l'état de siège achètent des maisons et des voitures.⁵²

Un membre de la société civile de l'Ituri affirme :

La décision d'instaurer l'état de siège n'était pas si mauvaise que cela. Il fallait un mécanisme pour mettre fin à l'activisme des groupes armés et le président avait pris la bonne décision. Mais je pense que certains officiers qui sont à la tête de l'état de siège ne se sont plus concentrés sur les questions de sécurité. Ils les traitent avec beaucoup de légèreté et d'autres se sont plongés dans le commerce illicite des minerais avec les groupes armés.⁵³

Les députés locaux et provinciaux, qui se battent pour obtenir leurs salaires, ont peut-être amplifié certains de ces sentiments, en réponse à la communication des autorités militaires provinciales selon laquelle, sous leur gestion, les recettes financières provinciales ont augmenté. Mais compte tenu de l'état des forces de sécurité déployées, il semble que les fonds n'aient pas été injectés dans les opérations sur le terrain ou qu'ils ne se soient pas traduits par de meilleures conditions matérielles pour les soldats déployés.

Les officiers militaires impliqués dans les opérations au Nord-Kivu estiment que le manque d'une vision commune entre les multiples niveaux de commandement a également été l'un des facteurs limitant l'efficacité de la collaboration avec l'UPDF dans le cadre de l'opération conjointe Shujaa. Le manque de ressources est amplifié par ces déficiences et le manque de confiance et de cohésion, entraînant des frustrations qui ne passent pas inaperçues auprès des observateurs avisés, comme le fait remarquer un politicien local :

Le gouverneur militaire ne veut même pas réparer les véhicules affectés aux opérations. Il en résulte une frustration des commandants des différentes unités engagées sur le front.⁵⁴

⁵² Entretien N°16, Oicha, 2 mars 2023.

⁵³ Entretien N°6, Mambasa, 24 janvier 2023.

⁵⁴ Entretien n°16, Oicha, 2 mars 2023.

Si l'objectif de l'état de siège consistait également à réaffirmer la souveraineté nationale de la RDC, il est loin d'être atteint. Comme ce fut le cas lors de la crise du M23 en 2012-2013 et à d'autres moments de l'histoire du pays, lorsque la RDC est confrontée à une situation majeure, elle doit compter sur un soutien politique et militaire international ou régional. Depuis l'état de siège, nous avons assisté à l'entrée de l'UPDF pour combattre les ADF, au déploiement de la Force régionale de l'EAC (EACRF), et aux décisions de l'Angola et de la SADC d'envoyer d'autres forces militaires.⁵⁵ Un manque de clarté persiste également sur la présence et le rôle des mercenaires.⁵⁶ Ces forces viennent s'ajouter à plusieurs initiatives et programmes diplomatiques régionaux déployés dans le pays et, bien sûr, à la présence de la force chancelante des Nations Unies, la MONUSCO. Pour des raisons évidentes, cette dernière fait l'objet de nombreuses critiques, notamment de la part d'un politicien local interrogé à Beni :

Nous avons constaté que c'est pendant l'état de siège que les forces de l'EAC ont débarqué chez nous. Comme pour dire que l'armée nationale était incompétente.⁵⁷

Cette situation, selon un député provincial du Nord-Kivu, témoigne d'un manque de stratégie et de préparation :

Le gouvernement congolais tâtonne. Il s'agit tantôt d'un état de siège, tantôt d'opérations conjointes UPDF-FARDC, tantôt de forces régionales. Ce n'est pas une bonne politique.⁵⁸

Cette initiative n'a pas été perçue comme la démonstration de la capacité et de l'intention de l'État de mettre fin à l'instabilité, mais plutôt comme la démonstration de sa faiblesse, a fait remarquer un officier des FARDC :

⁵⁵ Actualité.cd. 2023. « RDC : le contingent angolais prêt à être déployé en quelques jours afin d'assurer la sécurité des éléments du M23 qui seront désarmés et cantonnés (João Lourenço) ». 9 mai 2023. <https://actualite.cd/2023/05/09/rdc-le-contingent-angolais-pret-etre-depoye-en-quelques-jours-afin-dassurer-la-securite>; Africa Defence Forum. 2023. « SADC troops to join the effort to secure the DRC ». 24 mai 2023 <https://adf-magazine.com/2023/05/sadc-troops-to-join-the-effort-to-secure-the-drc/>.

⁵⁶ The East African. 2023. « European mercenary question in the DR Congo conflict ». 22 janvier 2023. <https://www.theeastafrican.co.ke/tea/news/east-africa/russian-question-in-congo-conflict-4093620>.

⁵⁷ Entretien n°14, Beni, 2 mars 2023.

⁵⁸ Entretien n°16, Oicha, 2 mars 2023.

...aujourd'hui les hommes politiques qui ont défendu l'état de siège sont empêtrés dans leurs erreurs et comme la situation ne fait qu'empirer ils ne savent plus s'il faut lever cette mesure et revenir à la case départ. Ce sera un peu difficile, d'autant plus que la situation actuelle correspond bien à la justification du contexte.⁵⁹

Bien que cela dépasse le cadre de ce document, le déploiement de ces forces – et les initiatives diplomatiques qui l'accompagnent – comporte des complexités et des controverses. Plus clairement, le gouvernement de la RDC a exprimé sa frustration face à la passivité de la majeure partie de la force de l'EAC qui, jusqu'à présent, ne s'est pas engagée dans une action vigoureuse contre le M23.⁶⁰ Le manque de clarté et de cohésion concernant le mandat et les règles d'engagement des forces internationales contre cette menace identifiée au niveau national contribue de manière significative aux frustrations et aux manifestations populaires contre la présence de ces forces.

Le Rwanda et son proxy, le M23, mais aussi les groupes armés de l'Ituri qui exercent un contrôle territorial dans plusieurs régions de la province, y compris à proximité du chef-lieu de la province, et qui appliquent leurs systèmes d'imposition en toute impunité, ont pleinement exploité cette complexité. Dans de nombreuses régions, les FARDC ont été reléguées au rang de simples observateurs et ont été forcées par les groupes armés locaux de l'Ituri à se redéployer, ce qui est plutôt contradictoire avec l'objectif de l'état de siège.

Ni l'ancien ministre de la Défense ni son collègue de l'Intérieur n'ont été considérés comme étant aux commandes ou comme des acteurs particulièrement dynamiques. Les deux ont été remplacés lors de la réorganisation du gouvernement en mars 2023. Peu après, lors de l'ouverture de la première session parlementaire de 2023, le président de l'Assemblée nationale, Christophe Mboso, a déclaré ce qui suit :

⁵⁹ Entretien N°17, Beni, 3 mars 2023.

⁶⁰ RFI. 2023. « En Chine, Félix Tshisekedi remet une nouvelle fois en cause la force Est-Africaine déployée en RDC ». 26 mai 2023. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20230526-en-chine-felix-tshisekedi-remet-une-nouvelle-fois-en-cause-la-force-est-africaine-déployée-en-rdc>.

J'espère qu'avec l'arrivée d'un nouveau ministre à la tête de la Défense, les choses vont changer...
J'espère... J'espère...⁶¹

Dans le même temps, le président de l'Assemblée nationale a invité les députés à travailler ensemble et à discuter de la situation en matière de sécurité :

Nous devons tous travailler ensemble... la situation sécuritaire dans le pays en général et plus particulièrement dans le Nord-Kivu, l'Ituri, le Sud-Kivu, je crois dans le Nord-Katanga aussi, Kwamouth, Bakata... Et les plateaux, une partie de la ville de Kinshasa, la ville de Lubumbashi.

Il existe cependant une autre dimension. D'abord l'état de siège et maintenant la crise avec le M23 ont mis l'état des forces de sécurité congolaises au centre du débat politique. Au cours des deux dernières années, le Président, le Parlement et les ministres responsables se sont montrés à plusieurs reprises très conscients de certaines déficiences structurelles. Le Président et d'autres ont ouvertement parlé de la « mafia » au sein des forces de sécurité (« les brebis galeuses » pour certains).

Lors de sa prise de fonction au ministère de la Défense, le nouveau vice-premier ministre, ministre de la Défense et poids lourd dans la politique Jean-Pierre Bemba a mis l'accent sur le contexte plus large de la corruption :

Conscients des remarques selon lesquelles une culture d'antivaleurs et d'immoralité publique s'est installée en République démocratique du Congo depuis près d'un demi-siècle qui mine le développement socio-économique de notre pays en général et de nos FARDC en particulier, nous allons en faire notre cheval de bataille.⁶²

Des initiatives ont été prises au niveau stratégique, comme l'adoption en juillet 2022 de la très attendue Loi de Programmation Militaire (2022-2025),

⁶¹ Enquete.cd. 2023. « RDC : Pourquoi croire en Jean-Pierre Bemba ? Christophe Mboso s'exprime ». 2 avril 2023. <https://enquete.cd/2023/04/02/rdc-pourquoi-croire-en-jean-pierre-bemba-christophe-mboso-sexprime/>.

⁶² Actualité.cd. 2023. Les premiers mots de Bemba en tant que VPM de la défense : « Restaurer l'autorité de l'Etat, assurer l'intégrité territoriale et essuyer l'humiliation ». 29 mars 2023. <https://actualite.cd/2023/03/29/les-premiers-mots-de-bemba-en-tant-que-vpm-de-la-defense-restaurer-lautorite-de-letat>.

qui prévoit un plan d'investissement à long terme dans les FARDC.⁶³ La première politique de défense nationale du pays a également été adoptée par le gouvernement en septembre 2022.⁶⁴ Ensuite, en octobre 2022, il y a eu la réorganisation complète de la chaîne de commandement des FARDC, y compris la plupart des commandants affectés aux zones opérationnelles dans les provinces de l'Est. Enfin, en décembre, après une pression diplomatique considérable sur les Nations Unies (y compris la pression populaire accrue sur la MONUSCO), il y a eu la levée de l'embargo sur les armes, essentiellement administratif, imposé à la RDC. Cette levée permet de faire tomber certaines barrières administratives pour les fournisseurs de biens et services militaires à la RDC. Depuis, les sociétés militaires privées déjà présentes dans le pays ont étendu leurs services et fournissent une formation à l'armée, y compris une formation plus spécialisée (artillerie). En mai 2023, les premiers nouveaux drones d'attaque de fabrication chinoise ont été livrés à Kinshasa. Selon les médias, ils doivent être déployés à Bukavu.⁶⁵

⁶³ Ordonnance-Loi N°22/019 du 28 juillet 2022 portant programmation militaire 2022 – 2025, Kinshasa : 2022.

⁶⁴ Document de Politique de Défense de la RDC, ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants, RDC, Kinshasa, 9 septembre 2022 (présenté en décembre 2022)

⁶⁵ Africa Intelligence. 2023. « *Kinshasa receives first batch of three Chinese attack drones* ». 22 mai 2023. <https://www.africaintelligence.com/central-africa/2023/05/22/kinshasa-receives-first-batch-of-three-chinese-attack-drones,109976363-bre>.

Autres politiques et développements nationaux pertinents

La décision d'imposer l'état de siège au Nord-Kivu et en Ituri ne peut être isolée de plusieurs autres décisions politiques prises par le gouvernement congolais et du contexte politique national plus large. La première décision politique est le nouveau programme national de DDR, le Programme de Désarmement, Démobilisation, Relèvement Communautaire et Stabilisation (P-DDRCS). La deuxième action politique majeure est le Programme de Développement Local des 145 Territoires (PDL-145T), une politique ambitieuse, financée au niveau national et axée sur le développement des infrastructures de base dans les 145 territoires de la RDC. La troisième est la préparation des élections de décembre 2023, où le gouvernement visait à « montrer quelques résultats positifs » de ses années au pouvoir. Un élément intéressant dans le P-DDRCS, le PDL-145T et la promesse d'organiser des élections locales est l'accent renouvelé sur l'importance de la décentralisation et la ferme intention de réaffirmer le rôle de l'État, exprimé le plus clairement dans l'état de siège.

5.1. Un nouveau DDR : le P-DDRCS et le processus de Nairobi

Le gouvernement a lancé le P-DDRCS le 4 juillet 2021.⁶⁶ Le 7 août 2021, Tommy Tambwe Ushindi Rudima est nommé coordinateur de la structure nationale de coordination.⁶⁷ Il faudra encore huit mois pour que le P-DDRCS soit validé le 4 avril 2022 par les principaux partenaires et bailleurs de fonds. Les principes directifs du P-DDRCS ont été discutés avec les Nations Unies et d'autres partenaires internationaux. Ils comprennent : une approche et une réponse décentralisées, le DDR dans le cadre d'un effort de stabilisation plus large, la non-intégration des anciens combattants dans les FARDC, et aucune amnistie pour les crimes de guerre.⁶⁸

Une étape attendue depuis longtemps dans le processus de redynamisation du DDR des groupes armés locaux a été le lancement de ce nouveau programme. Plusieurs cas de démobilisation de membres de groupes armés ont été enregistrés au cours des années précédentes, soit de manière spontanée (comme la vague de redditions qui a suivi l'installation du président Tshisekedi), soit à l'issue de négociations locales. À la suite de ces démobilisations, des dizaines de membres de groupes armés, incertains de leur avenir, se sont retrouvés dans des camps sous-financés à Mubambiro (Masisi), Rumangabo (Rutshuru) et Kalunguta (Beni). Les conditions de vie dans ces camps étaient désastreuses et ont contribué à la criminalité. Ces phases ont

⁶⁶ Ordonnance n°21/038 du 04 juillet 2021 portant création, organisation et fonctionnement d'un programme de Désarmement, Démobilisation, Relèvement Communautaire et Stabilisation, en sigle « P-DDRCS ». Kinshasa 2021. Le texte comprend également des dispositions visant à intégrer dans le programme le précédent programme de DDR (PNDDR) et l'initiative du gouvernement de stabilisation pour l'Est (STAREC).

⁶⁷ Agence Congolaise de Presse (ACP). 2021. « Ituri : la société civile salue la nomination des animateurs de P-DDRCS ». 11 août 2021. <https://acp.cd/province/ituri-la-societe-civile-salue-la-nomination-des-animateurs-de-p-ddrccs/>. Le 20 octobre 2023, le Président Tshisekedi a nommé Jean-Bosco Bahala comme nouveau coordinateur du Programme de Désarmement, Démobilisation, Relèvement Communautaire et Stabilisation (P-DDRCS). Originaire du Sud-Kivu comme son prédécesseur, Bahala a un profil complètement différent. Homme d'église, très actif dans la société civile, il a une grande expérience des processus de démobilisation et des négociations avec les groupes armés de l'Est. LaPrunelle.cd. 2023. « P-DDRCS : la page Tommy Tambwe tournée, Jean-Bosco Bahala nommé Coordonnateur National ». 20 octobre 2023.

⁶⁸ Stratégie Nationale pour la mise en œuvre du programme de Désarmement, Démobilisation, Relèvement Communautaire et Stabilisation « P-DDRCS ». Présidence de la République, Kinshasa, mars 2022.

été l'occasion de retirer plusieurs centaines de membres de groupes armés de leur environnement. Plusieurs d'entre eux sont retournés dans la brousse ou ont été recrutés par d'autres groupes armés, y compris, plus tard, par le M23.⁶⁹ Le gouvernement reconnaît que cette situation chaotique a contribué au scepticisme à l'égard de l'état de siège.

Le choix de Tommy Tambwe, qui a un passé au sein du RCD-Goma (y compris un poste de vice-gouverneur du Sud-Kivu de 2002 à 2004 et qui, selon certains, a été associé au M23), a suscité de vives critiques. La controverse a contribué à la confusion au début du processus et à la réticence de plusieurs groupes armés à participer au processus de DDR.⁷⁰ La CMC-FDP au Nord-Kivu, par exemple, a refusé de participer sous la direction de Tambwe. Ces critiques ont également été exprimées par des (alliés de) dirigeants politiques qui avaient espéré occuper eux-mêmes le siège (potentiellement lucratif). En outre, lors de ses premières réunions avec les organisations nationales et internationales impliquées dans le DDR, le nouveau coordinateur est resté peu ouvert au développement d'une communication constructive.⁷¹

La RDC est devenue membre de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) quelques jours après la validation du P-DDRCS en avril 2021 et le président Tshisekedi a participé à plusieurs « conclaves » avec les chefs d'État de l'EAC qui ont abouti au « processus de Nairobi ». Ce processus comprend des pourparlers entre le gouvernement de la RDC et les groupes armés, facilités par l'EAC. Lors de la première réunion, le 22 avril, le M23 a été exclu des discussions à la demande de Kinshasa et, en mai 2022, Kinshasa a déclaré que le groupe était une organisation terroriste, l'excluant ainsi de la suite des pourparlers (en dépit de l'engagement continu des États de la région auprès du M23 et de la facilitation du processus de Nairobi). Trois cycles de négociations ont été organisés jusqu'à présent et un quatrième est en

⁶⁹ Les combattants qui ont participé à cette phase du processus, qui a été interrompue par les opérations du M23/RDF, font partie de ceux qui sont considérés comme Wazalendo par le gouverneur militaire du Nord-Kivu.

⁷⁰ El Miviri, Reagan et Boisselet, Pierre. 2021. « *Does the New Disarmament and Demobilization Program Stand a Chance of Success?* » Kivu Security Tracker, 16 septembre 2021. <https://blog.kivusecurity.org/tag/p-ddrcs-2/>.

⁷¹ Communication avec un agent des Nations Unies, 14 octobre 2021.

cours de préparation.⁷² Le premier cycle de ces négociations de Nairobi a été improvisé en grande partie. Le lien entre le processus de Nairobi et le P-DDRCS a été difficile à cerner dans l'immédiat. Cela inclut une certaine confusion dans les messages relatifs aux conditions de démobilisation et à la possibilité d'honorer les souhaits d'intégration dans l'armée ou les services de l'État.⁷³ Occasionnellement, des initiatives locales liées au DDR semblent également avoir été lancées, comme une initiative d'achat d'armes à Butembo en décembre 2022. Au moins une partie de la confusion est due à la dynamique politique à Kinshasa, où le coordinateur du P-DDRCS n'est pas inclus dans le processus de l'EAC qui est géré par Serge Tshibangu, conseiller du président Tshisekedi.

Les structures de coordination provinciales mises en place par le P-DDRCS sont dirigées par les gouverneurs de province. Ils ont élaboré des plans opérationnels provinciaux (POP) et établi un budget, par le biais de consultations locales et d'un dialogue intercommunautaire au niveau provincial. Le POP pour l'Ituri, par exemple, contient les piliers suivants :

- 1) Résolution des conflits et cohésion sociale (dialogue démocratique et justice transitionnelle) ;
- 2) Restauration de l'autorité de l'État et de la sécurité ;
- 3) Réintégration et rétablissement des communautés ;
- 4) Stabilisation et développement socio-économique ;
- 5) Communication et sensibilisation.

Le POP de l'Ituri a été débattu et finalisé vers la fin de l'année 2022, et en février 2023, le coordinateur national du P-DDRCS, Tommy Tambwe, a déclaré que le programme pour l'Ituri pouvait effectivement commencer. En ce qui concerne le Nord-Kivu, Tambwe a déclaré :

⁷² Communication publiée par le Bureau du Facilitateur du Processus de Nairobi pour la restauration de la paix et de la stabilité dans l'Est de la RDC, sous l'égide de la Communauté d'Afrique de l'Est, Nairobi, 3 avril 2023.

⁷³ Brabant, Justine. 2022. « En RDC, les débuts tâtonnants d'un nouveau 'dialogue' avec les groupes armés ». Mediapart ; 15 mai 2022.

Le P-DDRCS n'interviendra qu'après la fin de la guerre du M23 ; on ne peut pas démobiliser quand la région est en guerre.⁷⁴

Ces POP bénéficient de budgets considérables. Le gouvernement cherche à créer des synergies et une coordination avec d'autres politiques telles que le PDL-145T (voir plus bas). Le P-DRDCS est prudemment soutenu par un certain nombre de bailleurs de fonds, y compris les Nations Unies à travers le Fond de Cohérence soutenant l'International Stabilization Strategy (ISSSS). Le 19 octobre 2022, la Banque mondiale a accepté de fournir un soutien programmatique et financier au pilier réintégration d'ici la fin de l'année 2023. Selon un fonctionnaire congolais :

Les promesses de financement de la communauté internationale (Fonds de Cohérence, Fonds pour la Paix et la Stabilisation, Banque Mondiale) restent toujours des promesses.⁷⁵

Cependant, le DDR n'a pas fini de susciter la confusion et la stagnation. En mars 2023, le gouvernement congolais a annoncé la création d'une force de réserve nationale, la Réserve Armée de la Défense (RAD), pour soutenir les FARDC.⁷⁶ La loi a été promulguée le 22 mai 2023.⁷⁷ Cette nouvelle structure, d'après les déclarations de plusieurs ministres du gouvernement, pourrait très bien inclure des membres de groupes armés, ce qui créerait des problèmes supplémentaires pour le processus de DDR.⁷⁸ Ces membres ne feraient donc

⁷⁴ Entretien à Kinshasa avec Tommy Tambwe, février 2023.

⁷⁵ Entretien à Kinshasa avec un haut fonctionnaire congolais, février 2023.

⁷⁶ Ministère de la Communication et Médias. 2023. « Compte rendu de la quatre-vingt-neuvième réunion du Conseil des Ministres ». 03 mars 2023. La création d'une force de réserve était une option identifiée dans le « Document de Politique de Défense » de décembre 2022.

⁷⁷ Loi N°23/014 du 22 mai 2023 portant institution de la réserve armée de la défense en République Démocratique du Congo, Kinshasa : 2023.

⁷⁸ *AfriquActu*. 2023. « RDC, réserve armée de la Défense : 'je suis inquiète de ce que ce mécanisme pourrait être interprété par les groupes armés comme un moyen d'intégrer les FARDC' (Bintou Keita) ». 19 mai 2023 <https://afriquactu.net/2023/05/19/rdc-reserve-armee-de-la-defense-je-suis-inquiete-de-ce-que-ce-mecanisme-pourrait-etre-interprete-par-les-groupes-armes-comme-un-moyen-dintegrer-les-fardc-bintou-keita/>.

pas partie des FARDC mais serviraient dans une force parallèle.⁷⁹ En même temps, le gouvernement, en réaction à l'offensive du M23, a lancé une campagne de recrutement pour les forces armées et a introduit une législation visant à fournir une formation militaire élémentaire aux étudiants.⁸⁰ Ces initiatives politiques se fondent sur l'arsenal d'une vaste « défense populaire » au service du récit national de la mobilisation face à l'agression étrangère. Dans un discours effectué en novembre, le président Tshisekedi a également appelé à la mobilisation des groupes d'autodéfense locaux.⁸¹

5.2. Le développement local et le PDL-145T

Le gouvernement a lancé le PDL-145T en décembre 2021.⁸² Ce programme est doté d'une enveloppe de 1,66 milliard de dollars pour le développement d'infrastructures sociales et économiques au niveau des 145 territoires (environ 10 millions de dollars par territoire). Il est financé par des fonds nationaux. L'objectif est de se concentrer sur le développement des infrastructures de base pour les communautés rurales et d'améliorer l'accès aux services de base et les infrastructures rurales. Le programme vise également à promouvoir le développement économique local et les chaînes de valeur et à renforcer les capacités de gestion locales. L'investissement couvre la construction d'écoles, de centres de santé et de bâtiments administratifs dans chacun des 145 territoires. Le PDL-145T a fait l'objet de la Conférence annuelle des

⁷⁹ Au moment de la rédaction du présent rapport, peu de détails organisationnels ont été publiés. Le RAD serait doté d'un comité directeur national dirigé par le président et le premier ministre et comprenant les ministères responsables de la sécurité ainsi que les ministres du budget et des finances. Ils piloteraient un comité exécutif national. Il y aurait également cinq comités de coordination provinciaux : Tanganyika, Nord et Sud Kivu, Maniema et Ituri.

⁸⁰ 7sur7.cd. 2023. « RDC-ESU : Les jeunes feront 15 jours de formation militaire à Kibomango (Muhindo Nzangi) ». 5 janvier 2023. <https://7sur7.cd/2023/01/05/rdc-esu-les-jeunes-f feront-15-jours-de-formation-militaire-kibomango-muhindo-nzangi>; Africanews.com. 2022. « *DRC announces general mobilisation of youth to tackle M23 insurgency* ». 6 novembre 2022. <https://www.africanews.com/2022/11/06/drc-announces-general-mobilisation-of-youth-to-tackle-m23-insurgency/>.

⁸¹ Adresse à la nation de son excellence monsieur Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, président de la RDC, chef de l'État, président en exercice de la SADC suite à la détérioration de la situation sécuritaire dans l'Est du pays, Kinshasa, 3 novembre 2022.

⁸² Gouvernement RDC. 2021. Programme de Développement local des 145 territoires (PDL-145T). <https://awa-afrika.com/veillejuridique/ProgrammedeDeveloppementLocaldes145T.pdf#page50>.

gouverneurs de 2022. Lors de cette réunion, ce programme prioritaire a été concrètement lié à « la restauration de l'autorité de l'État dans tous les coins de chacune des provinces ». Les gouverneurs sont appelés à « jouer le rôle de policiers administratifs dans la coordination du PDL-145T ». ⁸³ Pour le Nord-Kivu et l'Ituri, la mise en œuvre est gérée par une agence dépendant du ministère congolais des Finances, le Bureau Central de Coordination (BCeCO). Au total, 103 projets sont prévus en Ituri et 82 au Nord-Kivu.

Le gouverneur militaire, lors du lancement du PDL-145T en Ituri, en octobre 2022, a fait le lien entre le PDL-145T et l'état de siège : ce dernier doit rétablir l'autorité de l'État tandis que le PDL-145T soutient la dynamique de développement. Les activités dans le cadre du PDL-145T se poursuivent dans plusieurs territoires des provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu (comme ailleurs dans le pays). En général, l'accueil semble être positif. La population attend avec impatience de meilleures infrastructures (centres de santé et écoles), même si celles-ci ne sont pas à la hauteur des espérances : la restauration de l'autorité de l'État. Nos interlocuteurs ont déclaré qu'ils préféreraient voir une stabilisation et une pacification effectives avant la construction d'infrastructures. Il s'agit là d'une critique récurrente des efforts de stabilisation précédents. ⁸⁴ Selon un député provincial du Nord-Kivu :

La mise en place d'infrastructures dans le cadre du programme de développement n'est pas une priorité. Nous devons d'abord imposer la paix avant d'envisager tout projet de construction d'infrastructures sociales de base. ⁸⁵

Cette opinion peut être discutable et, en tant qu'homme politique local, il peut estimer qu'il a manqué une occasion de revendiquer l'investissement comme étant de son fait. Cependant, dans certaines régions, l'ordre de mise en œuvre a des effets structurels considérables. En Ituri, plusieurs projets PDL-145T sont protégés par des groupes armés non étatiques. Si, à court

⁸³ Agence Congolaise de Presse (ACP). 2022. « Programme des 145 territoires: stratégie de Tshisekedi pour restaurer l'autorité de l'Etat ». 22 décembre 2022. <https://acp.cd/uncategorized/220281/>.

⁸⁴ De Vries, Hugo. 2015. *Going around in circles – The challenges of peacekeeping and stabilization in the Democratic Republic of the Congo*. Clingendael CRU Report. Août 2015. https://www.clingendael.org/sites/default/files/pdfs/going_around_in_circles.pdf.

⁸⁵ Entretien n°16, Oicha, 2 mars 2023.

terme, cela peut fonctionner localement, cela va totalement à l'encontre de l'objectif de l'état de siège et du PDL-145T. Un représentant d'un groupe armé a déclaré qu'il avait également réussi à faire employer certains de ses membres dans le secteur de la construction et que le groupe travaillait en collaboration avec l'administrateur territorial pour faire avancer les travaux :⁸⁶

Pour ce qui est du programme de développement local de 145 territoires, nous avons donné pour instruction à nos combattants de ne pas attaquer ceux qui mettent en œuvre ce programme, où que ce soit dans nos chefferies. Ce programme renforce nos infrastructures sociales de base comme les centres de santé ; je suis infirmier, je ne peux pas détruire un centre de santé, non. C'est pourquoi nous avons déployé nos éléments à MAKABO, par exemple, pour assurer la sécurité des travaux de construction d'une école primaire.⁸⁷

La poursuite de ce programme dans ces conditions, dans des provinces théoriquement placées sous un gouvernement militaire centralisé et dont plusieurs territoires sont effectivement sous le contrôle de groupes armés et donc sous leur protection, est une stratégie discutable. Ces forces non étatiques se trouvent ainsi encore plus impliquées dans l'exercice de leur fonction à caractère étatique.

5.3. L'ombre des élections de décembre 2023

Deux ans après le début de la présidence de Félix Tshisekedi et immédiatement après sa rupture politique avec le camp Kabila, l'état de siège a été instauré. C'était l'époque d'un nouveau départ et de nombreux regards, en RDC et ailleurs, se tournaient vers les élections nationales, provinciales et locales de décembre 2023. Les inquiétudes quant à l'impact de cette initiative étaient considérables dans les deux provinces. Les souvenirs de décembre 2018 étaient encore frais lorsque la Commission électorale indépendante (CENI) avait décidé de retarder les élections dans plusieurs zones touchées par le conflit et Ebola pour des raisons de sécurité : Beni Ville, Butembo Ville

⁸⁶ La même chose a été observée avec des projets de construction de routes exécutés sous le contrôle de groupes armés, voir Schouten, P., Verweijen, J., Murairi, J. et Batundi, S. K. (2022). *Paths of authority, roads of resistance : Ambiguous rural infrastructure and slippery stabilization in eastern DR Congo*. Geoforum, 133, 217-227.

⁸⁷ Entretien N°3, Nyakunde, 23 janvier 2023.

et le territoire de Beni (ainsi que Yumbi dans l'ouest du pays). Les habitants de ces trois zones au nord de la province du Nord-Kivu ne voulaient pas être à nouveau exclus et il en va de même pour leurs concitoyens de l'autre partie de la province ainsi que pour ceux de la province de l'Ituri, qui craignaient que la poursuite de l'état de siège n'ait une incidence sur les élections.

En 2022, le Premier ministre Sama Lukonde et le nouveau chef de la CENI avaient assuré à la population que les deux provinces participeraient aux élections en même temps que le reste du pays. Depuis lors, la première étape réelle du processus électoral sur le terrain a été l'enrôlement des électeurs. Ce processus a débuté dans l'Est du pays le 17 février et devait durer un mois. Quelques jours avant la fin prévue, seuls 29 % des 15,2 millions d'électeurs des six provinces de la zone Est de la CENI étaient effectivement enrôlés et l'opération a depuis été prolongée à deux reprises.

La situation est complexe sur le terrain. Une grande partie de la province du Nord-Kivu est sous le contrôle du M23. La CENI ne peut pas y organiser ses opérations et les habitants doivent parcourir de longues distances pour participer au processus. La CENI a également mis en place une structure pour enregistrer les personnes déplacées. Mais cela a créé une autre série de problèmes, notamment en ce qui concerne l'identification et l'endroit où ces personnes pourront éventuellement voter. En outre, malgré les assurances de la CENI, les personnes qui se déplacent pour s'enrôler doivent souvent payer pour entrer dans le bureau d'enrôlement, ce qui s'ajoute au risque pris pour passer par les lignes de front et au coût considérable que cela représente. Mais le problème des personnes bloquées derrière les lignes de front reste entier. La CENI prévoit de les enregistrer au fur et à mesure que ces territoires seront reconquis par les FARDC ou que des avancées diplomatiques seront réalisées ; dans le cas contraire, leur enrôlement se fera après avoir achevé le processus ailleurs, afin d'éviter de reporter les élections.⁸⁸ Une grande partie de l'électorat, qui n'a pas pu s'inscrire ou qui a fait face à des difficultés pour le faire, est susceptible d'être composée de Tutsi congolais associés au M23 et aux intérêts rwandais.

⁸⁸ Entretiens à Kinshasa, février 2023. Jeune Afrique. 2023. « RDC-Denis Kadima : J'ai hâte d'en finir avec ces élections ». 15 mars 2023. <https://www.jeuneafrique.com/1427360/politique/rdc-denis-kadima-jai-hate-den-finir-avec-ces-elections/>.

Les groupes armés contrôlant certaines zones collaborent avec la CENI pour enregistrer leurs combattants et les membres de leurs communautés. Leurs objectifs sont clairs, comme l'explique un cadre du FPIC :

Nous voulons faire participer certains de nos dirigeants politiques à ces élections afin que notre peuple soit écouté et que nos revendications politiques soient prises en compte par nos dirigeants... Nous veillerons à ce que ces personnes soient élues. Nous ne pourrions pas tolérer d'autres candidats qui ne sont pas prêts à nous aider.⁸⁹

Ce type d'arrangement est très préoccupant :

Même sur l'axe Beni-Butembo, c'est l'UPLC qui sécurise ces opérations. Alors, comment croire que les élections pourraient contribuer au retour de la paix ?⁹⁰

En territoire de Lubero, deux petits groupes armés locaux ont même déclaré un cessez-le-feu afin de permettre le bon déroulement des opérations d'inscription sur les listes électorales. Un ancien haut responsable de la CENI nous a confié que la CENI a collaboré par le passé avec des groupes armés dans les zones opérationnelles, quitte à les financer directement pour sécuriser les bureaux de la CENI.⁹¹ Des effets pervers ont résulté de cette collaboration, puisque les groupes armés ont influencé le résultat en participant aux opérations d'enrôlement, en contournant les contraintes liées à l'âge légal, en influençant les électeurs ou en remplissant les urnes. C'est là que des liens apparaissent entre les groupes armés et les politiciens :

Ce sont les candidats eux-mêmes qui recherchent le soutien des groupes armés. Lors des élections, certaines urnes sont remplies avec le soutien de groupes armés. Alors, il n'est pas possible qu'un député qui a été élu grâce au soutien d'un groupe armé puisse accepter que ce groupe armé disparaisse. Je n'attends rien de ces élections, car nous savons ce qui va se passer. Ces élections ne résoudront pas nos problèmes d'insécurité chez nous. C'est clair. Nous irons aux élections comme d'habitude, mais sans véritable changement.⁹²

⁸⁹ Entretien N°3, Nyakunde, 23 janvier 2023.

⁹⁰ Entretien N°14, Beni, 2 mars 2023.

⁹¹ Entretiens à Kinshasa, février 2023.

⁹² Entretien N°14, Beni, 2 mars 2023.

La réaction politique et populaire

L'introduction de l'état de siège a suscité dès le départ des réactions mitigées, la société civile se montrant particulièrement sceptique.⁹³ Les personnes choisies pour diriger les deux provinces ont immédiatement suscité des doutes et des inquiétudes.⁹⁴ Les commentateurs ont parcouru leurs CV et se sont offusqués du passé des deux officiers. Le lieutenant-général Ndimba avait été actif au sein du Mouvement pour la Libération du Congo (MLC) de Jean-Pierre Bemba, soutenu par l'Ouganda, pendant la guerre de 1998-2003, et le lieutenant-général Luboya avait été actif au sein du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD-Goma), pro-Rwanda. La critique immédiate s'est également concentrée sur la persistance des violations des droits de l'homme par les membres des forces de sécurité, les retards judiciaires et la situation dans les prisons.

Avec la détérioration rapide de la situation sécuritaire dans les deux provinces, de nombreuses personnes sur le terrain espéraient que l'état de siège perturberait le statu quo et entraînerait des actions visibles du gouvernement contre les groupes armés et les réseaux qui les soutiennent. Au début, les habitants du Sud-Kivu ont même demandé pourquoi l'état de siège n'avait

⁹³ Le Monde. 2021. « RDC : l'état de siège décrété dans l'est inquiète la société civile ». 5 mai 2021. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/05/04/rdc-l-etat-de-siege-decrete-dans-l-est-inquiete-la-societe-civile_6079105_3212.html.

⁹⁴ Au Nord-Kivu, le débat sur l'imposition de l'état de siège et sa direction a été rapidement éclipsé par la réponse urgente à l'éruption du volcan Nyiragongo, qui a mis à l'épreuve les limites des capacités nationales et provinciales congolaises de réponse aux crises.

pas été déclaré dans leur province.⁹⁵ Néanmoins, tant les locaux que les étrangers étaient au moins sceptiques quant à la capacité et aux intentions des forces de sécurité congolaises de gérer une transformation de la situation sécuritaire, notamment en raison du rôle souvent néfaste joué par les FARDC et les forces de sécurité dans la persistance de l'insécurité.⁹⁶

Des mesures ont été prises à plusieurs reprises par le gouvernement pour adapter certains aspects de l'état de siège afin de répondre à certaines des premières critiques. Par exemple, la décision de remplacer les juridictions civiles par la justice militaire – pour toutes les affaires – a été annulée par le ministre de la Justice, Rose Mutombo, le 8 juillet 2021. Les tribunaux militaires s'étaient révélés incapables de faire face à la charge de travail et avaient rapidement été surchargés. La décision du gouvernement de lever le couvre-feu à Goma et Bunia a été prise en septembre 2022, car il avait un impact important sur les moyens de subsistance (il a été maintenu dans d'autres régions de la province).⁹⁷

Les nouvelles autorités provinciales militaires et les députés provinciaux suspendus ont entretenu des relations particulièrement prévisibles et complexes. Dans la province d'Ituri, les députés provinciaux suspendus ont rencontré le gouverneur militaire lors de sa prise de fonction, mais ont ensuite été tenus à l'écart et les nouvelles autorités ne les ont pas consultés. En août 2021, le Nord-Kivu a connu de vives tensions politiques après que le porte-parole du gouverneur militaire a accusé plusieurs députés de la région de soutenir des groupes armés.⁹⁸ Les députés provinciaux ont protesté contre cette

⁹⁵ L'interview.cd. 2021. « État de siège : Pourquoi pas au Sud-Kivu où l'insécurité bat son plein ? s'interroge Fidèle Mugisho de l'UNC ». 5 mai 2021. <https://l'interview.cd/etat-de-siege-pourquoi-pas-au-sud-kivu-ou-linsecurite-bat-son-plein-sinterroge-fidele-mugisho-de-lunc/?amp>; Congorassurance.cd. 2021. « Ne pas placer le Sud-Kivu en état de siège c'est laisser un refuge aux groupes armés (Collectif des citoyens indignés) ». 7 mai 2021. <https://congorassurance.cd/actualite/2022/11/10/ne-pas-placer-le-sud-kivu-en-etat-de-siege-cest-laisser-un-refuge-aux-groupes>.

⁹⁶ « La réforme du secteur de sécurité à l'épreuve de l'état de siège en République Démocratique du Congo », Bulletin Spécial/RRSSJ/2022, janvier 2022.

⁹⁷ « Sama Lukonde promet de soumettre au Chef de l'État Félix Tshisekedi, le rapport d'évaluation de l'état de siège en Ituri et au Nord Kivu » ; Agence Congolaise de Presse (ACP). 25 septembre 2022 <https://acp.cd/nation/sama-lukonde-promet-de-soumettre-au-chef-de-letat-felix-tshisekedi-le-rapport-devaluation-de-letat-de-siege-en-ituri-et-au-nord-kivu/>.

⁹⁸ 7su7.cd. 2021. « Nord-Kivu : L'administration militaire affirme que certains députés provinciaux originaires de l'Est entretiennent des groupes armés ». 16 août 2021. <https://7sur7.cd/2021/08/16/nord-kivu-ladministration-militaire-affirme-que-certains-deputes-provinciaux-originares>.

« intimidation » et ont demandé à ne pas être la cible d'opérations militaires. Ils ont également dénoncé l'absence de résultats et demandé la levée de l'état de siège sur la majeure partie du territoire provincial et la concentration des efforts sur les zones les plus touchées par la violence.⁹⁹

Les députés provinciaux semblaient non seulement préoccupés par l'absence de résultats positifs, mais aussi par leur rémunération et les arriérés qu'ils avaient déjà accumulés.¹⁰⁰ Habituellement, dans les deux provinces et dans d'autres régions où sévissent les groupes armés et la violence, les assemblées provinciales ne sont pas les principaux acteurs de la stabilisation (les assemblées provinciales n'ont pas de rôle officiel dans les affaires militaires). En plus des députés provinciaux, les députés nationaux représentant les deux provinces se sont impliqués et ont fait entendre leur voix lors des votes réguliers concernant la prolongation de la mesure. Les politiciens provinciaux et la société civile ont également exprimé leurs inquiétudes quant aux interventions des nouvelles autorités provinciales dans les domaines économique et social. Ils estiment que l'accent aurait dû être mis sur la situation en matière de sécurité. Pourtant, des résultats positifs semblent avoir été enregistrés dans les domaines économique et social. Les observateurs notent l'investissement dans de nouvelles infrastructures (routes goudronnées à Bunia), l'augmentation des recettes provinciales, l'amélioration de la prestation de services et la réduction de la corruption (dans une certaine mesure).¹⁰¹ Toutefois, l'enrichissement des officiers supérieurs de l'armée suscite également des inquiétudes.¹⁰² L'exclusion systématique des députés provinciaux et le manque d'attention portée à la couverture de leurs salaires ont contribué à la création d'une opposition quasi institutionnelle et automatique aux autorités provinciales militaires et à l'état de siège.

⁹⁹ Mashariki. 2021. « Nord-Kivu/Politique : État de siège: Un bras de fer s'installe entre les députés Provinciaux et le Gouverneur militaire ». 17 août 2021. <https://masharikirdc.net/?p=11382>.

¹⁰⁰ En Ituri, ils avaient déjà des arriérés d'environ un an avant le début de l'état de siège.

¹⁰¹ Communication avec un chercheur local, Bunia, mai 2023 ; Büscher Karen et Bilembo David. 2023. *Goma under siege: witnessing the militarisation of a city*. LSE Blog, 12 janvier 2023. <https://blogs.lse.ac.uk/africaatlse/2023/01/12/goma-under-siege-witnessing-the-militarisation-of-a-city/>.

¹⁰² Büscher, K. et Bilembo, D. 2023. *Goma under siege: witnessing the militarisation of a city*. LSE Blog, 12 janvier 2023. <https://blogs.lse.ac.uk/africaatlse/2023/01/12/goma-under-siege-witnessing-the-militarisation-of-a-city/>.

En août 2021, la commission de la défense et de la sécurité de l'Assemblée nationale a organisé une série d'auditions sur la mise en œuvre de l'état de siège, qui ont donné lieu à un rapport détaillé contenant plusieurs recommandations constructives sur la mise en œuvre de la réforme du secteur de la sécurité (RSS) et sur d'autres questions plus larges. Ces recommandations sont toutefois restées pour la plupart lettre morte jusqu'à ce jour. Les députés ont été impliqués dès le début dans les missions d'évaluation régulières menées par des membres du gouvernement national comme le Premier ministre et le ministre de la Défense. (voir plus bas).

Le nombre de critiques à l'encontre de l'état de siège a vite grimpé, celui-ci étant considéré comme inefficace pour répondre aux crises sécuritaires persistantes et de plus en plus graves dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. C'est dans le Grand Nord que cette frustration s'est exprimée avec le plus de véhémence, en raison des attaques persistantes attribuées aux ADF. En réponse, les autorités provinciales ont mis l'accent sur la durée de la crise. L'une d'entre elles a déclaré :

Les gens perdent patience et veulent des résultats bien que la situation à laquelle nous sommes confrontés remonte à 1994, lorsque les réfugiés rwandais sont arrivés dans notre pays. Le problème date de près de 30 ans et nous voulons des solutions en moins de trois ans !¹⁰³

Dans la ville de Goma, les critiques ont également été motivées par l'insécurité urbaine ambiante, les actes criminels (vols, meurtres, enlèvements, attaques de domiciles) étant souvent attribués à des membres des forces de sécurité. La recrudescence de la criminalité (après quelques mois d'amélioration au début de l'état de siège) a sapé la crédibilité de l'armée, de la police et des autorités locales. Les relations entre les différents niveaux administratifs restent à ce jour très difficiles, ce qui contribue à une gouvernance chaotique.¹⁰⁴ Par ailleurs, alors que toutes les autorités, du président au gouverneur militaire, ont dénoncé la corruption et le manque de respect

¹⁰³ Entretien avec un haut fonctionnaire, Goma, octobre 2021.

¹⁰⁴ Actualité.cd. 2023. « Est de la RDC : surmilitarisation, présence des miliciens 'wazalendo', Goma et Nyiragongo confrontés à une insécurité grandissante, au moins 10 personnes tuées en mars en plein état de siège ». 31 mars 2023. <https://actualite.cd/2023/03/31/est-de-la-rdc-surmilitarisation-presence-des-miliciens-wazalendo-goma-et-nyiragongo>.

des droits de l'homme au sein de l'armée, seul un nombre limité d'officiers de rang moyen ont été arrêtés et jugés. Il est bon que ces problèmes structurels, bien connus de la population, soient officiellement reconnus, mais cela n'a eu que peu ou pas d'effet sur le terrain ou dans ce que vivent les citoyens.

La place pour le dialogue et la contestation, qui est déjà rare en RDC, en particulier dans l'environnement sécuritaire complexe de l'Est, a également été limitée davantage. Sous l'état de siège, les libertés civiles dans les deux provinces sont sévèrement restreintes, notamment par un couvre-feu (aujourd'hui partiellement levé) et une interdiction des manifestations publiques.¹⁰⁵ Par conséquent, l'expression de la colère et de la frustration de la population comporte un risque immédiat d'escalade violente dans les confrontations avec les forces de sécurité. Les restrictions, qui affectent aussi gravement les moyens de subsistance (par exemple, ceux des chauffeurs de taxi-moto), et les problèmes persistants de criminalité et de violence souvent attribués aux membres des forces de sécurité aliènent le soutien de la population. Plusieurs sources de tension potentielle convergent dans ce chaudron, notamment les préoccupations sécuritaires, les frustrations socio-économiques (telles que la taxe sur les motos introduite en Ituri en janvier 2022) et la mobilisation partisane des dirigeants politiques.

La réaction populaire et les préoccupations politiques ne peuvent être considérées indépendamment des élections de décembre 2023. Les députés provinciaux actuellement suspendus pourraient tirer profit de leur réintégration. Pour d'autres, les élections locales (qui seraient les premières dans le cadre de la Constitution actuelle) pourraient constituer une puissante incitation à être vus et entendus. Les moments clés tels que les échéances pour la préparation des élections sont autant de sources potentielles de tensions.

La contestation est également alimentée par le flux permanent de désinformation et de manipulation, comme ce fut le cas en décembre 2021, lorsque des messages ont circulé sur le déploiement de la police rwandaise

¹⁰⁵ Amnesty International. 2023. RDC. Les autorités doivent lever l'« état de siège » sans plus attendre. <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2023/05/drc-authorities-must-lift-state-of-siege-now/>.

à Goma suite à la signature d'un accord de coopération policière. Lors de cette manifestation violente, plusieurs personnes ont perdu la vie. La désinformation persistante affecte également la position de la MONUSCO (qui est déjà très impopulaire, car elle est largement perçue comme passive). Les casques bleus sont souvent accusés de fournir des armes ou un soutien à des groupes armés ou d'être impliqués dans le trafic des minerais. Les soldats de maintien de la paix sont désormais considérés comme faisant partie du problème et d'un stratagème plus large visant à balkaniser le pays ou, du moins, à perpétuer leur séjour à des fins d'enrichissement personnel. Cette désinformation a également un impact négatif sur la liberté de mouvement du personnel des Nations unies et sur le déploiement des forces, les convois de ravitaillement ayant déjà fait l'objet d'attaques violentes de la part de la foule. En juillet 2022, ces manifestations contre les Nations Unies ont causé la mort de plusieurs casques bleus. La force régionale de la Communauté d'Afrique de l'Est (EACRF), déployée à partir d'août 2022 dans le cadre du processus de Nairobi facilité par la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC), fait également l'objet d'inquiétudes similaires.¹⁰⁶

Parmi les organisateurs des manifestations au Nord-Kivu figurent des groupes tels que Lucha, Veranda Mutsanga et Génération positive, qui travaillent au sein de la Synergie des mouvements citoyens et groupes de pression du Nord-Kivu. La critique est également reprise par des acteurs nationaux, tels que la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO) et son équivalent dans l'Église protestante du Christ au Congo (ECC). Le député de Butembo Tembos Yotama, fondateur de Veranda Mutsanga, a produit plusieurs rapports sur l'état de siège et a énuméré les attaques et les décès de civils. Il est fort probable qu'au moins une partie des manifestations et des violences s'inscrivent dans une stratégie active d'affaiblissement de la MONUSCO. Il est également intéressant de noter que plusieurs des organisations qui demandent aujourd'hui le départ de la mission ont été protégées par les Nations Unies pendant la crise politique de 2015-2018 causée par le report des élections.

¹⁰⁶ International Crisis Group. 2022. *East Africa's DR Congo Force : The Case for Caution*. 25 août 2022. <https://www.crisisgroup.org/africa/great-lakes/democratic-republic-congo/east-africas-dr-congo-force-case-caution>.

La résurgence du M23 et les tensions avec le Rwanda ont atténué les critiques et l'attention du public à l'égard de l'état de siège. Le récit dominant est devenu fortement nationaliste, avec des appels à soutenir les FARDC.¹⁰⁷ Cela a également affecté l'attitude de plusieurs groupes armés locaux (voir plus bas) à l'égard de l'État, y compris le fait qu'ils se qualifient eux-mêmes de « *wazalendo* » (« patriotes »).¹⁰⁸

¹⁰⁷ Digitalcongo. 2022. « Soutien aux FARDC : Les confessions religieuses et la Société civile dans la rue ce Samedi 19 novembre ». 19 novembre 2022. <https://www.digitalcongo.net/article/6378bfa95ca26084bda6afc1/>.

¹⁰⁸ Afrique Europe Média. « Constant Ndima, Gouverneur militaire du Nord Kivu parle de Wazalendo ». Vidéo YouTube, mise en ligne le 29 avril 2023. <https://www.youtube.com/watch?v=sllfzaCQxKk>; France 24. 2022. « RD Congo : contre le M23, des jeunes s'engagent dans l'armée pour 'aller au front le plus vite possible' ». 8 novembre 2022. <https://observers.france24.com/fr/afrique/20221108-rdc-m23-goma-rwanda>.

L'état de siège en pratique

Les deux ans de l'état de siège peuvent être divisés en deux périodes distinctes. La première, du début de l'état de siège en mai 2021 jusqu'à fin 2021/début 2022, s'est principalement concentrée sur les groupes armés locaux en Ituri et au Nord-Kivu, les ADF constituant la principale menace et le centre de l'attention (internationale). La seconde a commencé avec la résurgence inattendue du M23 et la tension croissante avec le Rwanda à partir de fin 2021. Cette évolution a bouleversé la situation. Les opérations contre les ADF se sont poursuivies (voir plus bas), mais Kinshasa a été contraint de concentrer ses ressources sur le conflit avec le M23. L'attitude du gouvernement de la RDC à l'égard des groupes armés locaux a également été profondément affectée par le conflit avec le M23.

7.1. Un démarrage lent

Le 22 mai 2021, le volcan Nyiragongo est entré en éruption de façon catastrophique, entraînant ainsi un mauvais départ pour le nouveau gouverneur et l'état de siège au Nord-Kivu.¹⁰⁹ L'éruption, près de Goma, a entraîné le déplacement et l'évacuation de 450 000 personnes. Elle a pris les autorités par surprise et a dépassé les capacités de réaction locales. Quelques mois après l'instauration de l'état de siège, le vice-gouverneur a déploré le manque de moyens substantiels et l'éruption :

L'éruption du Nyiragongo nous a pris tous nos moyens et toutes nos ressources le premier mois. Il faut des moyens et du temps pour obtenir des résultats. Il faut donner du temps au temps.¹¹⁰

¹⁰⁹ Plan de Transition et Compte rendu des discussions pour le retrait échelonné, responsable et durable de la MONUSCO, Groupe Conjoint de Travail MONUSCO – RDC, Kinshasa, septembre 2021.

¹¹⁰ Entretien avec un haut fonctionnaire, Goma, octobre 2021.

Si Goma et sa population ont été affectées par l'éruption et la possibilité de nouvelles éruptions, les attaques violentes attribuées aux ADF se sont poursuivies dans le Grand Nord et l'Ituri, symbolisant l'absence de changement positif ou de contrôle. La riposte congolaise et onusienne aux ADF est restée faible et les forces de sécurité ainsi que la MONUSCO ont dû faire face à une population frustrée et à des troubles réguliers. Au milieu de ce scepticisme, certains s'attendaient à ce que le gouvernement prenne les choses en main :

Pour nous, l'état de siège était la lutte contre des groupes armés dotés d'une puissance de feu supérieure à celle de SUKOLA I. Nous pensions que l'armée allait déployer un arsenal militaire ici pour mettre fin aux groupes armés, mais nous avons été déçus de constater que la capacité des FARDC est restée la même qu'avant l'état de siège.¹¹¹

Pour reprendre l'initiative, le gouverneur militaire a annoncé le 21 juillet 2021, lors d'une réunion à Kitchanga, le début des opérations militaires contre les groupes armés. Avant cette annonce, il y avait eu des discussions entre l'opération Sukola II des FARDC et plusieurs groupes armés au sujet d'une éventuelle reddition. Au cours de cette période, les FARDC ont également tenté d'isoler les FDLR de leurs groupes armés alliés locaux en vue d'une éventuelle action militaire future contre le groupe. Au cours de cette phase de l'état de siège, le gouvernement n'avait pas encore finalisé le P-DDRCS – il n'y avait pas de cadre convenu ou financé pour le DDR. Le gouverneur militaire a clairement indiqué qu'il n'y aurait pas de négociations avec les groupes armés concernant leurs revendications ou leur intégration dans les FARDC, en dépit de l'incertitude entourant le futur cadre de DDR. Le gouvernement de la RDC a affirmé que son approche avait porté ses fruits. En septembre 2021, la RDC a indiqué dans un document conjoint sur l'avenir de la MONUSCO qu'au cours des trois premiers mois de l'état de siège, 3 524 membres de groupes armés (FDLR RUD, FOCA, Nyatura et NDC-Rénové) s'étaient rendus aux FARDC. Environ deux tiers d'entre eux ont livré leurs armes.¹¹²

¹¹¹ Entretien N°14, Beni, 2 mars 2023.

¹¹² Plan de Transition et Compte rendu des discussions pour le retrait échelonné, responsable et durable de la MONUSCO, Groupe Conjoint de Travail MONUSCO – RDC, Kinshasa, septembre 2021.

La campagne militaire contre les ADF est la seule opération offensive concertée et à long terme qui a été lancée (et qui se poursuit encore aujourd'hui) pendant les phases initiales de l'état de siège. En mai 2021, la première étape a été la création d'un centre d'opérations conjointes avec l'UPDF. Cette étape a été suivie en novembre 2021 par le lancement de l'opération conjointe *Shujaa* (voir plus haut). Les opérations anti-ADF des FARDC étant en perte de vitesse, l'UPDF a fourni une capacité de renseignement et une puissance de feu accrues. Selon un député provincial du Nord-Kivu :

Nous aurions assisté au pire si les soldats ougandais n'étaient pas venus.¹¹³

Toutefois, l'opération conjointe n'a pas empêché les groupes armés non étatiques congolais de se joindre aux efforts visant à créer des coalitions ad hoc pour lutter contre les ADF sur leur territoire.

Nous avons décidé de former une coalition entre nous (FPIC) et les BILAS de MAMBASA pour chasser les ADF du territoire de MAMBASA. Nous y avons déjà déployé nos combattants...¹¹⁴

En dépit de l'évolution rapide du conflit en Ituri, qui s'est traduite par un important mouvement de réfugiés, le rythme opérationnel et les ambitions des FARDC dans la province ont été limités dès le départ. À la surprise positive d'un dirigeant du Front patriotique et intégrationniste du Congo (FPIC) en Ituri :

Tout d'abord, nous n'avons jamais voulu que cette mesure spéciale soit imposée, parce que de toute évidence, elle nous exposerait à des attaques incessantes. C'était une grande crainte pour nous. Mais à notre grande surprise, nous n'avons pas assisté à une opération de grande envergure. À part celle qui nous a délogés ici à Nyakunde au tout début de l'état de siège, mais nous nous sommes dilués dans la population et ensuite nous avons négocié la cessation unilatérale des hostilités.¹¹⁵

¹¹³ Entretien n°16, Oicha, 2 mars 2023.

¹¹⁴ Entretien N°3, Nyakunde, 23 janvier 2023.

¹¹⁵ Entretien N°3, Nyakunde, 23 janvier 2023.

Cela correspond à un rapport interne du gouvernement congolais datant de décembre 2021, selon lequel les groupes armés se sont d'abord retirés par inquiétude, mais ont à nouveau gagné du terrain une fois qu'ils ont remarqué les limites opérationnelles des forces de sécurité.¹¹⁶ La situation qui en a découlé n'était pas prometteuse pour la restauration de l'autorité de l'État. Les groupes armés continuent de dicter leur loi et prélèvent des taxes sous le regard de l'État :

Depuis l'état de siège, nous sommes dans nos zones et les FARDC dans les leurs. Personne ne peut attaquer l'autre, ce qui nous permet de continuer à imposer nos lois sur le terrain. Nous payons par exemple nos taxes sur les minerais sans aucun problème. Un puits d'or par exemple nous rapporte 10.000 FC par semaine et cet argent nous permet de nourrir nos combattants estimés à plus de 3.000 dispersés sur toute l'étendue de nos chefferies.¹¹⁷

En conclusion, avant même l'avènement du M23, l'état de siège n'a rien changé sur le terrain. Il y a eu plus que de l'improvisation, car l'ensemble des opérations a montré un manque total de planification et de ressources. La seule initiative militaire significative a été l'opération conjointe avec l'Ouganda, qui a été et continue d'être menée principalement par les forces ougandaises. S'il est évident que cette opération a infligé des dommages considérables aux ADF, la neutralisation du groupe et de ses liens avec les détenteurs du pouvoir local et les membres des forces de sécurité congolaises nécessitera une stratégie plus large.

7.2. Le retour du M23

Une nouvelle crise a éclaté à la frontière avec le Rwanda en novembre 2021, au moment où la coopération entre l'Ouganda et la RDC dans la lutte contre les ADF s'intensifiait. Le M23 (avec le soutien du Rwanda) a lancé des opérations contre les FARDC et les éco-gardes du PNV dans les zones frontalières de Rutshuru. Les six premiers mois du retour du M23 ont été marqués par des opérations d'infiltration et des embuscades de part et d'autre. Parfois,

¹¹⁶ Jeune Afrique. 2022. « Etat de siège en RDC : l'inquiétant rapport confidentiel du ministre de la Défense ». 12 janvier 2022. <https://www.jeuneafrique.com/1294432/politique/etat-de-siege-en-rdc-linquietant-rapport-confidentiel-du-ministre-de-la-defense/>

¹¹⁷ Entretien N°3, Nyakunde, 23 janvier 2023.

dans une démonstration de force, les FARDC utilisaient leurs roquettes – avec une efficacité douteuse – contre la force rebelle mobile. En mars, le groupe a été accusé d’avoir abattu un hélicoptère de la MONUSCO, ce qui a sérieusement affecté le rôle déjà limité de la mission contre le M23. Même la Brigade d’intervention de la MONUSCO (FIB), composée principalement de troupes régionales de la Communauté de développement de l’Afrique australe (SADC), lancée dix ans plus tôt pour neutraliser le M23, est restée passive.

Cette reprise du conflit a été profondément bouleversante et surprenante, comme en témoigne le plan de transition pour la réduction des effectifs de la MONUSCO, adopté par le gouvernement de la RDC et la direction de la MONUSCO en septembre 2021.¹¹⁸ Le document détaillé (29 pages) fournit une évaluation complète de l’environnement sécuritaire à l’époque. Le M23 est mentionné en passant dans le contexte de 2012-2013, mais le groupe et le Rwanda ne sont pas pris en compte dans l’évaluation de la menace, le plan d’action ou l’évaluation des priorités. Le rapport évalue également, avec une certaine prudence, l’environnement régional comme étant généralement bienveillant.

Le M23, soutenu par le Rwanda Defence Force (RDF), a systématiquement battu les FARDC lors de nombreux affrontements entre mai 2022 et début mars 2023 et a revendiqué des portions de territoire de plus en plus importantes dans les territoires de Rutshuru, Masisi et Nyiragongo, encerclant ainsi la ville de Goma.¹¹⁹ Selon des sources humanitaires, l’expansion du M23 a provoqué le déplacement massif de plus de 800 000 personnes. La situation de plus en plus tendue avec le Rwanda – y compris plusieurs incidents frontaliers – a réduit l’interaction économique essentielle entre les villes frontalières ; la frontière congolaise a été fermée tous les jours à 15 heures, augmentant la pression sur la population de Goma.

Le gouvernement a réagi à la crise du M23 en modifiant les structures de commandement opérationnel pour le Nord-Kivu. En juillet 2022, le chef

¹¹⁸ Plan de Transition et Compte rendu des discussions pour le retrait échelonné, responsable et durable de la MONUSCO, Groupe Conjoint de Travail MONUSCO – RDC, septembre 2021.

¹¹⁹ UN Security Council. 2022. *Midterm report of the Group of Experts on the Democratic Republic of Congo*. 16 décembre 2022. <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N22/757/86/PDF/N2275786.pdf?OpenElement>.

d'état-major général des FARDC a chargé le gouverneur militaire de s'occuper uniquement de la gestion politico-administrative de la province.¹²⁰ Le commandement opérationnel est revenu au commandant de la troisième zone militaire, responsable des provinces de l'Est, le lieutenant-général Philémon Yav Irung, récemment nommé.¹²¹ A peu près au même moment, le commandement du secteur opérationnel des FARDC Sukola II, qui dirigeait les opérations contre le M23, a été remanié. En mars 2023, les FARDC ont rendu le commandement opérationnel du Nord-Kivu au gouverneur militaire.¹²² En général, il y a eu un certain nombre de changements de personnel et de réorganisations au sein des structures de commandement militaire pendant l'état de siège, mais la structure des entités opérationnelles est restée identique.

En raison de la menace représentée par le M23 et le RDF, les ressources des FARDC ont été mobilisées dans d'autres régions de l'Est. Cette menace a également affaibli la capacité opérationnelle des FARDC en Ituri. Dans plusieurs zones de la province, il en résulte une cohabitation de facto entre les FARDC/l'État et les groupes armés – une contradiction fondamentale avec les objectifs de l'état de siège. Selon un diplomate basé dans la région :

Ce sont principalement les ADF et les autres groupes armés qui bénéficient des actions du M23.¹²³

Au moment où cette nouvelle crise avec le M23 a commencé, les attentes concernant l'état de siège avaient déjà été réduites et les critiques à l'égard du

¹²⁰ Actualité.cd. 2022. « Nord-Kivu/M23 : nouveau changement du commandement des opérations, le gouverneur militaire chargé de s'occuper seulement de la politique et de l'administration », 7 juillet 2022. <https://actualite.cd/2022/07/07/nord-kivum23-nouveau-changement-du-commandement-des-operations-le-gouverneur-militaire>.

¹²¹ Le lieutenant-général Philémon Yav a été arrêté en septembre 2022, soupçonné de collaboration avec le Rwanda et le M23 (Interview du président Tshisekedi à France 24). Il a été remplacé lors d'un remaniement plus large en octobre 2022 par le lieutenant-général Marcel Mbangu Mashita, qui avait déjà commandé la région du Kasaï et l'opération Sukola I au Nord-Kivu, et qui a également été commandant adjoint de la région militaire du Nord-Kivu (2013).

¹²² Selon les médias, cela pourrait être lié aux relations personnelles entre le gouverneur militaire du Nord-Kivu, Constant Ndima, et le nouveau vice-premier ministre et ministre de la défense, Jean-Pierre Bemba. Jeune Afrique. 2023. « Jean-Pierre Bemba, du MLC à l'armée, les réseaux du nouveau ministre ». 21 mai 2023. <https://www.jeuneafrique.com/1446374/politique/jean-pierre-bemba-du-mlc-a-l-armee-les-reseaux-du-nouveau-ministre/>.

¹²³ Entretien, Kinshasa, février 2023.

gouvernement ainsi que la frustration concernant l'inefficacité des FARDC et de la MONUSCO s'intensifiaient rapidement. Les FARDC ont subi de lourdes pertes lors des combats avec le groupe, mais n'ont pas réussi à stopper sa progression. Assez rapidement, le mécontentement à l'égard des FARDC, du gouvernement et de ses représentants locaux a alimenté une colère populaire généralisée dirigée contre le Rwanda et ceux qui étaient perçus comme ses alliés locaux – les communautés rwandophones de l'Est de la RDC.

Kinshasa, qui avait perdu sa position politique au cours de la première année de l'état de siège, a capitalisé sur cette colère généralisée. Le gouverneur militaire du Nord-Kivu, Constant Ndima, tout en reconnaissant les problèmes, a imputé l'absence de résultats positifs à l'offensive rwandaise.¹²⁴ Sur le plan politique, l'offensive a conduit Kinshasa à refuser tous les pourparlers ou toute négociation avec le M23, qualifié de groupe terroriste par Kinshasa. Les violences du M23 contre les civils, comme le massacre des populations civiles à Kishishe, sont devenues un élément central du discours du gouvernement congolais.¹²⁵ Kinshasa a également tenté d'accroître le soutien populaire et politique aux FARDC et a rejeté la responsabilité des faibles performances de l'armée sur la communauté internationale, qui a maintenu son embargo sur les armes contre la RDC tout en apportant un soutien financier à l'armée rwandaise.¹²⁶

Le débat sur l'état de siège a été quelque peu mis en veilleuse par la mobilisation nationaliste, y compris des jeunes, car de nombreux jeunes ont été

¹²⁴ Les Coulisses RDC. 2023. « RDC. État de siège (2 ans). Constant Ndima La guerre de RDF/M23 est venue freiner l'élan d'engagement pour la paix au Nord-Kivu ». 9 mai 2023. <https://lescoulissrdc.info/rdc-etat-de-siege-2-ans-constant-ndima-la-guerre-de-rdf-m-23-est-venue-freiner-lelan-dengagement-pour-la-paix-au-nord-kivu/>

¹²⁵ Gouvernement de la RDC. 2022. Le Livre blanc – Agression avérée de la République Démocratique du Congo par le Rwanda et crimes commis dans ce contexte par le Rwanda Defence Force et le M23 (21 novembre 2021 – 08 décembre 2022). Décembre 2022. <https://communication.gouv.cd/assets/livre-blanc-crimes-m23.pdf>.

¹²⁶ VOA. 2022. « 'Injustice réparée' : l'ONU permet désormais à la RDC de s'armer librement ». 21 décembre 2022. <https://www.voaafricque.com/a/injustice-reparée-l-onu-permet-désormais-à-la-rdc-de-s-armer-librement/6885212.html>; Mediacongo.net. 2022. « Guerre RDC – M23/RDF : les congolais révoltés par l'aide financière de 20 millions de l'UE accordée à l'armée Rwandaise qui agresse la RDC ». 3 décembre 2022 <https://www.mediacongo.net/article-actualite-114440-guerre-rdc-m23-rdf-les-congolais-revoltes-par-l-aide-financiere-de-20-millions-de-l-ue-accordee-a-l-armee-rwandaise-qui-agresse-la-rdc.html>.

recrutés dans les forces armées, tandis que d'autres se sont enthousiasmés à l'idée de contribuer à la défense en soutenant ou en rejoignant des groupes armés sous le label « *wazalendo* » (« patriotes »). Les autorités nationales et provinciales du Nord-Kivu ont reconnu cette dynamique.¹²⁷ En outre, avec la création en 2023 de la Force de réserve nationale (bien qu'elle n'ait pas encore été officiellement créée), le gouvernement a créé une confusion autour du statut des groupes armés et du processus formel de DDR.

7.3. Collaboration avec les groupes armés

Du 8 au 9 mai 2022, dans le contexte de l'offensive croissante du M23, les leaders de plusieurs groupes armés congolais actifs dans la région affectée (APCLS, NDC-R Guidon, Nyatura FAPC, et Nyatura Abazungu) se sont rencontrés à Pinga (Nord Kivu). Les discussions ont été initiées par le NDC-R Guidon et des officiers FARDC de l'opération Sukola II y ont participé. Les groupes ont signé un « acte de non-agression » dans lequel ils s'engagent à mettre fin aux hostilités entre les signataires et les FARDC (à condition que ces dernières adoptent un comportement patriotique et non provocateur) et à arrêter tous les agresseurs au Nord-Kivu et en RDC.¹²⁸ Un autre groupe armé, les Forces patriotiques populaires – armée du peuple (FPP-AP), a rejoint la coalition le 13 juillet 2022. La collaboration a pris le nom de « Coalition Patriotique ».

Depuis la signature de cet accord, plusieurs rapports font état d'une coopération entre des membres des FARDC et la coalition de groupes armés, d'abord à Rutshuru, puis à Masisi. Selon les rapports du Groupe d'experts des Nations Unies et de Human Rights Watch (HRW), cette coopération s'est également étendue aux FDLR.¹²⁹ La collaboration avec la Coalition patriotique

¹²⁷ « Constant Ndima, Gouverneur militaire du Nord Kivu parle de Wazalendo », Afrique Europe. Net, 29 avril 2023. <https://afriqueurope.net/?p=2780>.

¹²⁸ Acte de non-agression, Pinga, 9 mai 2022 (document classé).

¹²⁹ « DR Congo: Army Units Aided Abusive Armed Groups – Vetting, Demobilization Program Needed », Human Rights Watch, 18 octobre 2022. <https://www.hrw.org/news/2022/10/18/dr-congo-army-units-aided-abusive-armed-groups>; Human Rights Watch. 2022. RD Congo : Les atrocités de la rébellion du M23, soutenue par le Rwanda, Human Rights Watch. <https://www.hrw.org/fr/news/2023/02/06/rd-congo-les-atrocites-de-la-rebellion-du-m23-soutenue-par-le-rwanda>; UN Security Council. 2022. *Midterm report of the Group of Experts on the Democratic Republic of Congo*, 16 décembre 2022. <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N22/757/86/PDF/N2275786.pdf?OpenElement>.

s'est poursuivie jusqu'en août 2022, date à laquelle les groupes armés se sont retirés dans leurs zones respectives. Selon un rapport de HRW, elle a été relancée en octobre 2022. Officiellement, le gouvernement de la RDC a pris ses distances par rapport à ces évolutions. Lors d'un séminaire des FARDC sur la déontologie et l'éthique militaire à Kinshasa peu après la réunion de Pinga, le président Tshisekedi a déclaré :

J'ai reçu des informations sur des projets entre certains officiers de nos forces armées et certains groupes armés, projets visant à s'associer pour combattre le M23. Je ne pense pas que ce soit la bonne façon de combattre le M23. Je n'accepterai pas que des individus violent l'éthique en s'associant à des forces négatives pour combattre d'autres forces négatives... On n'éteint pas le feu en y jetant de l'huile.¹³⁰

L'officier en charge de l'opération Sukola II pendant cette phase, le général de brigade Peter Cirimwami, a été réaffecté à la province de l'Ituri le 6 juillet 2022.¹³¹ En septembre, le commandant de la troisième zone militaire, le lieutenant général Philémon Yav, qui a brièvement dirigé les opérations contre le M23, a été arrêté pour trahison. En octobre 2022, le président Tshisekedi a procédé à un remaniement complet de la hiérarchie des FARDC. HRW rapporte cependant que deux officiers supérieurs des FARDC ayant des antécédents d'implication avec des groupes armés ont été déployés dans la région. En décembre 2022, ces deux officiers auraient rencontré des représentants de groupes armés à Kitchanga. HRW et d'autres sources confirment également qu'au-delà de ces réunions, il y a eu plusieurs cas où des groupes armés ont reçu des fournitures, y compris des munitions, de la part des FARDC. Le porte-parole du Gouvernement congolais, le ministre Patrick Muyaya, a réagi à ces rapports en disant à HRW :

Nous devons faire la distinction entre une collaboration systématique et des événements isolés, car ce ne sont pas des choses qui sont tolérées ou qui peuvent être acceptées.¹³²

¹³⁰ Afro infos 243. 2022. RDC : alliance entre des officiers FARDC et des groupes armés contre le M23, Fatshi s'inscrit en faux. Vidéo YouTube, mise en ligne le 13 mai 2022. <https://youtu.be/dkih2aSDB0A>

¹³¹ UN Security Council. 2022. *Midterm report of the Group of Experts on the Democratic Republic of Congo*. 16 décembre 2022. <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N22/757/86/PDF/N2275786.pdf?OpenElement>.

¹³² Human Rights Watch. 2023. *DR Congo: atrocities by Rwanda-Backed M23 rebels*. Human Rights Watch. <https://www.hrw.org/news/2023/02/06/dr-congo-atrocities-rwanda-backed-m23-rebels>.

Plusieurs autres groupes Maï-Maï ont rejoint la lutte contre le M23 dans les mois qui ont suivi. La résurgence du M23 et sa campagne de recrutement ont enclenché une dynamique qui a également poussé les FDLR et d'autres adversaires à recruter davantage. Plusieurs centaines de chômeurs et d'anciens démobilisés du territoire de Lubero ont également participé à cette mobilisation locale. Plus récemment, des groupes armés du Sud-Kivu se sont également mobilisés pour rejoindre la lutte dans la province voisine.

Plusieurs des groupes armés qui collaborent aujourd'hui de facto avec les FARDC collaborent depuis longtemps avec les FDLR. Si la menace militaire des FDLR pour le Rwanda peut être considérée comme limitée, leur simple existence est considérée comme une menace politique à Kigali. Dans un contexte de tensions ethniques accrues dans les Kivus, les FDLR constituent également un rappel important de la violence systématique potentielle à l'encontre des Tutsis congolais. C'est pourquoi, comme l'a souligné le président Kagame dans une interview franche avec Jeune Afrique (reprise par les médias rwandais), la poursuite des restes des forces impliquées dans le génocide de 1994 reste une priorité.¹³³

De plus en plus, le discours du M23 s'articule autour de la protection de la communauté tutsi congolaise contre le génocide et des modalités de retour des réfugiés congolais se trouvant au Rwanda (une communauté au sein de laquelle le M23 recrute). Dans les communications du M23, les opérations militaires des forces armées congolaises (qui ont un passé notoire de violations des droits de l'homme) sont systématiquement critiquées parce qu'elles ciblent des civils. Le M23 s'efforce également de donner l'image d'une force disciplinée et bien entretenue, en contraste avec les FARDC, souvent désordonnées. Les récits de « protection » et de « génocide », avec leurs préoccupations concernant les « espions », l'infiltration, les traîtres, etc., risquent de provoquer une prophétie auto-réalisatrice, augmentant ainsi la vulnérabilité de la communauté tutsi. Cette situation est dangereuse et peut déclencher des dynamiques violentes alors que l'opinion publique est déchaînée et les populations vivent dans des conditions de plus en plus difficiles.

¹³³ Jeune Afrique. « Paul Kagame : M23 en RDC, Tshisekedi, Macron, présidentielle, ... L'entretien exclusif à JA », Vidéo YouTube, mise en ligne le 31 janvier 2023. <https://youtu.be/R5dKr0ai7RI>.

L'utilisation par les FARDC de forces supplétives est problématique de plusieurs façons. Elle affaiblit davantage les efforts de restructuration des forces de sécurité congolaises et entrave la collaboration des partenaires internationaux. Le risque d'intégration directe des FARDC pour les groupes armés qui en font la demande peut être atténué par la création de la Force de réserve nationale. Cela crée en soi un nouvel ensemble de complexités et de contradictions possibles avec le P-DDRCS. Les « Wazalendo » peuvent apporter un certain soutien et une certaine flexibilité dans les opérations, mais il s'agit d'une dynamique que les FARDC ne seront pas en mesure de contrôler et qui expose l'État à de sérieuses menaces en matière de droits de l'Homme. En termes stratégiques et politiques, cela justifie également que le M23 recrute parmi les communautés locales qui sont ou se sentent menacées par les groupes armés qui se sont alliés aux FARDC. Pour le Rwanda, la collaboration avec les FDLR, qu'elle soit directe ou indirecte, justifie son implication.

Si cette collaboration semble bénéficier d'un certain niveau de soutien local et national, puisqu'elle s'inscrit dans le cadre d'une poussée nationaliste contre l'invasion étrangère, l'utilisation de groupes armés et la collaboration avec eux sapent les efforts de stabilisation dans l'Est de la RDC et affaiblissent la position internationale du gouvernement, y compris auprès des partenaires régionaux, en particulier l'EAC et sa force régionale, l'EACRF.

Les deux années de mise en œuvre de l'état de siège dans les deux provinces ont donné lieu à de nombreux moments d'évaluation et à la rédaction de quelques rapports détaillés, notamment par le Parlement congolais et le ministère de la Défense. Ces deux rapports (non publiés) ont été très francs et montrent que les dirigeants politiques à Kinshasa sont très conscients des défis structurels et opérationnels et des lacunes des forces de sécurité congolaises – et de leur impact sur l'état de siège et la situation sécuritaire en général.

Du 3 au 17 août 2021, les acteurs de l'état de siège ont été auditionnés par la Commission de la défense et de la sécurité de l'Assemblée nationale. Celle-ci a produit un rapport complet, détaillé et critique.¹³⁴ Ses recommandations ont porté sur la nécessité de restructurer et de renouveler la structure de commandement des FARDC, de renouveler les structures de commandement dans les deux provinces soumises à l'état de siège, et d'enquêter sur les fonds alloués à l'état de siège et d'en assurer la traçabilité (car il a été découvert que plus de 68 % de ces fonds ont été consommés à Kinshasa). Le Parlement a également demandé au gouvernement de produire un plan de sortie et de créer un comité spécial de suivi composé de délégués des commissions parlementaires les plus impliquées dans l'état de siège.

¹³⁴ Certains éléments du rapport ont été publiés. Jeune Afrique. 2021. « État de siège en RDC : ce que contient l'accablant rapport de la commission défense de l'Assemblée ». 28 octobre 2021. <https://www.jeuneafrique.com/1258137/politique/etat-de-siege-en-rdc-ce-que-contient-laccablant-rapport-de-la-commission-defense-de-lassemblee/>.

Les auditions et le rapport ont été un exercice important de gouvernance et ont démontré une approche réaliste et constructive. Cependant, en novembre 2021, en raison du manque de suivi et des frustrations croissantes, un groupe de députés, dont de nombreux députés du Nord-Kivu et de l'Ituri, ont signé une déclaration dénonçant l'absence de résultats et annonçant leur refus de participer aux votes sur la prolongation de l'état de siège.¹³⁵ En mars 2022, la Commission de défense et de sécurité a présenté le rapport final de cet exercice au président de l'Assemblée nationale.

Du 23 novembre au 11 décembre 2021, le ministre de la Défense, une délégation d'officiers militaires, des députés des deux provinces et des fonctionnaires des ministères de l'Intérieur et de la Justice se sont rendus dans les deux provinces pour une nouvelle mission d'évaluation. Cette délégation a passé plusieurs jours à Goma, Beni et Bunia. Lors des réunions avec le ministre, les acteurs de la société civile ont décrit l'état de siège comme un échec. Le rapport confidentiel qui en a résulté a rappelé les frustrations des opérateurs politiques et économiques concernant les pertes de revenus. D'autres observations ont porté sur le manque de mobilisation des communautés (« forces sociales » selon le rapport), en référence à la relation complexe entre les militaires et la population civile : « Selon la tradition, l'homme en uniforme n'est pas le camarade du petit peuple ». Le rapport souligne également le manque de collaboration entre les différents services de sécurité et le manque de moyens logistiques et de financement.¹³⁶

A la veille du premier anniversaire de l'état de siège, alors que l'offensive du M23 soutenue par le Rwanda prend de l'ampleur, le Premier ministre Sama Lukonde Kyege s'est rendu dans l'Est à la tête d'une autre délégation composée de membres des forces armées, du Parlement et de plusieurs autres départements gouvernementaux afin de préparer une évaluation. Il s'agissait

¹³⁵ Politico.cd. 2021. « Des députés constatent la détérioration avancée de la situation sécuritaire malgré l'état de siège en Ituri et Nord-Kivu ». 1 novembre 2021. <https://www.politico.cd/encontinu/2021/11/01/des-deputes-constatent-la-deterioration-avancee-de-la-situation-securitaire-malgre-letat-de-siege-en-ituri-et-nord-kivu.html/96473/>.

¹³⁶ Jeune Afrique. 2022. « État de Siège en RDC : l'inquiétant rapport confidentiel du ministre de la défense ». 12 janvier 2022. <https://www.jeuneafrique.com/1294432/politique/etat-de-siege-en-rdc-linquietant-rapport-confidentiel-du-ministre-de-la-defense/>.

également de rassurer la population sur le fait que l'état de siège n'affecterait pas l'organisation des élections dans les deux provinces. Plusieurs options sur l'avenir de l'état de siège circulaient au moment de la visite, allant d'une levée totale à une limitation de l'état de siège à un certain nombre de territoires. La dynamique politique en faveur de la levée de l'état de siège s'intensifiait, les députés nationaux des deux provinces ayant boycotté la session parlementaire du 18 avril 2022 dont l'objet était de voter sur la prorogation de l'état de siège. Quelques jours plus tard, plusieurs députés ont présenté un projet de loi visant à mettre fin à l'état de siège. Aucune de ces initiatives parlementaires n'a porté ses fruits ou n'a donné lieu à un débat plus large, la majorité des députés soutenant le gouvernement ayant accepté les prorogations régulières sans grand débat.

Une réunion avec les députés des deux provinces a été organisée par la présidence en mai 2022, faisant suite à la mission du Premier ministre Lukonde. Le président a annoncé l'organisation d'une table ronde sur l'avenir de l'état de siège. Le 19 mai, lors d'une réunion avec un grand groupe de sénateurs sur la situation dans l'Est et le PDL-145T, le président a déclaré qu'il était ouvert aux suggestions, du maintien de l'état de siège à son remplacement par quelque chose d'autre dans le but de mettre fin à la violence.¹³⁷

En septembre 2022, six mois plus tard, le Premier ministre s'est rendu dans les deux provinces pour une nouvelle visite d'évaluation. Le résultat immédiat de cette visite a été la levée du couvre-feu à Goma, à la demande de plusieurs députés, des organisations de la société civile et le secteur privé. Cette deuxième mission d'évaluation du Premier ministre s'est déroulée dans l'ombre de l'intensification de la guerre avec le M23 et de l'augmentation des tensions avec le Rwanda. Il s'agissait donc au moins autant d'une démonstration de solidarité et de soutien aux FARDC que d'une évaluation critique de l'état de siège. Les résultats de la mission ont été discutés en octobre lors d'une réunion à Kinshasa présidée par le président et à laquelle ont participé les députés des deux provinces. Lors de cette réunion, le lancement du

¹³⁷ Actualité.cd. 2022. « La prochaine table ronde sur l'état de siège et l'implémentation du PDL-145T au centre des échanges entre Félix Tshisekedi et les sénateurs ». 20 mai 2022. <https://actualite.cd/2022/05/20/rdc-la-prochaine-table-ronde-sur-letat-de-siege-et-implémentation-du-pdl-145t-au-centre>.

PDL-145T a été annoncé et il a été précisé que le programme serait également mis en œuvre dans les provinces en état de siège.

En décembre 2022, le président, reconnaissant l'incertitude liée au fait de demander continuellement au Parlement des prorogations de 15 jours, a reconfirmé, par le biais de plusieurs discours, son engagement en faveur de l'organisation d'une évaluation. Le ministre de la Justice a ensuite annoncé que les préparatifs de la table ronde étaient en cours et que la réunion était imminente : « L'avenir de l'état de siège doit être déterminé avant les prochaines vacances parlementaires ».¹³⁸ La table ronde s'est finalement tenue en août 2023 et, en octobre, Tshisekedi a annoncé un léger assouplissement de l'état de siège.¹³⁹

¹³⁸ Actualité.cd. 2023. « Évaluation de l'état de siège en Ituri et au Nord-Kivu : reprise des travaux préparatoires pour une table ronde ». 17 mai 2023. <https://actualite.cd/2023/05/17/evaluation-de-letat-de-siege-en-ituri-et-au-nord-kivu-reprise-des-travaux-preparatoires>.

¹³⁹ France 24. 2023. « RD Congo : Felix Tshisekedi annonce un 'allègement graduel' de l'état de siège dans l'Est ». 13 octobre 2023. <https://www.france24.com/fr/afrique/20231013-felix-tshisekedi-annonce-un-allègement-graduel-de-l-état-de-siège-dans-l-est-de-la-rd-congo>.

Quelle est la prochaine étape ?

Il ressort de notre analyse que l'état de siège est fondamentalement un échec. Lorsque l'État congolais s'est engagé à reprendre l'initiative sur le terrain et à obtenir – par la force, si nécessaire – un contrôle souverain sur son territoire, il n'y est généralement pas parvenu. Bien avant la crise du M23, l'État avait déjà du mal à concilier ses promesses avec les réalités sur le terrain. Cependant, avec la résurgence du M23 et la crise avec le Rwanda, la situation s'est complètement transformée : les forces de sécurité congolaises avaient déjà du mal à faire face aux groupes armés locaux ; depuis l'implication du M23, elles en sont venues à tolérer et à justifier les activités des groupes armés. Dans les calculs politiques à court terme, cela peut résoudre un certain nombre de problèmes et apporter à Kinshasa un certain soutien local mais, comme l'a dit le président Tshisekedi, on n'éteint pas le feu en y versant de l'huile. Le gouvernement a également dû s'appuyer davantage sur les partenaires régionaux pour obtenir un soutien militaire et politique. Il s'agit là d'une manœuvre risquée qui pourrait nécessiter des compromis délicats à l'avenir.

Les causes de cet échec sont multiples. Celles-ci existent au niveau régional, où les faiblesses structurelles de l'État congolais continuent d'être exploitées sans scrupules par les élites des États voisins. Mais les causes les plus importantes se trouvent au niveau national, où elles sont profondément enracinées dans la fragilité persistante des principales institutions de l'État.

UN MANQUE DE STRATÉGIE ET DE RESSOURCES

Le déclenchement de l'état de siège immédiatement après l'installation du gouvernement de Sama Lukonde était un signal fort. Mais cette rapidité signifiait aussi qu'il y avait peu de temps pour la réflexion et la préparation. La présidence et le gouvernement ont manqué de compréhension et de contrôle sur les acteurs sur le terrain, y compris les forces militaires et de sécurité. Les décisions ont été prises selon une approche descendante, avec peu ou pas de consultation ou d'inclusion des parties prenantes locales.

Des politiques de soutien cruciales telles que le P-DDRCS et le PDL-145T n'étaient pas encore prêtes à être déployées, même si elles étaient nécessaires pour offrir une voie aux combattants et démontrer sur le terrain que des ressources considérables étaient investies dans les communautés et dans la restauration de l'État en tant que garant de la sécurité et des services sociaux vitaux. Ces processus politiques ont également pris beaucoup de temps à se développer (P-DDRCS) ou ont été introduits de manière désordonnée et improvisée (la décision et les modalités de l'état de siège).

Aussi justifiables qu'aient pu être ces décisions et ces choix politiques, il ne semble pas y avoir de direction nationale claire, de vision politique cohérente ou de sentiment d'urgence. La combinaison de ces facteurs, la résistance active et les préoccupations légitimes des individus et des communautés ont contribué à la perte de leur « élan ». Un temps et une énergie précieux ont été gaspillés, ce qui a augmenté la marge de manœuvre des fauteurs de troubles nationaux et régionaux qui cherchent à maintenir un statu quo profitable. Par exemple, le choix controversé du responsable du P-DDRCS a suscité beaucoup d'inquiétude parmi les acteurs locaux et internationaux et a contribué à retarder la mise en œuvre de ce programme (qui manque de ressources). La confusion s'est également accrue en raison du manque de clarté du lien entre ce programme national de DDR et les pourparlers avec les groupes armés locaux dans le cadre du processus de Nairobi facilité par l'EAC.

UN DÉFICIT DE COMMUNICATION ET DE DIALOGUE

Le message politique n'a pas fait l'objet d'une réflexion adéquate à l'intention d'un public national sceptique. Il n'y a pas eu non plus de format permettant aux dirigeants politiques locaux et provinciaux, à la société civile, aux opérateurs économiques et aux groupes religieux d'échanger avec les nouvelles autorités provinciales et locales. L'exclusion structurelle de certains, comme les députés provinciaux, a presque institutionnalisé une opposition vocale qui s'est concentrée sur l'état de siège lui-même (une opposition qui n'est pas non plus en mesure de proposer d'alternatives concrètes).

Par ailleurs, il n'y a pas eu de transparence dans la détermination des zones soumises à l'état de siège. Si de vastes zones des provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri justifient une réponse politique sévère, on peut en dire autant du Sud-Kivu.¹⁴⁰ Des rapports indiquent également que certains acteurs du Nord-Kivu ont par la suite déplacé leurs activités dans la province voisine du Sud-Kivu (GIC, 2022).¹⁴¹

Dans un sens plus large, une stratégie de communication claire et transparente vis-à-vis du grand public sur les décisions et les choix politiques majeurs (tels que l'adhésion de la RDC à l'EAC ou le déploiement de troupes régionales) a également fait défaut.

En outre, en raison de la nature improvisée de l'état de siège, il y a également eu un manque de communication sur les objectifs et les approches conjointes possibles avec les partenaires régionaux et internationaux (la MONUSCO en particulier).

¹⁴⁰ Un nombre considérable de groupes armés sont actifs dans le Sud-Kivu et, en novembre 2021, Bukavu, chef-lieu de la province, a fait l'objet d'une attaque. Des groupes armés originaires du Rwanda et du Burundi sont actifs dans la province, de même que des troupes et des milices affiliées au gouvernement du Burundi.

¹⁴¹ Muzalia G., Bahati A., Batumike E. et Bisimwa S. 2022. Ni paix, ni guerre ? La persistance des conflits et de l'insécurité dans le territoire de Kalehe au Sud-Kivu. GIC. https://www.gicnetwork.be/wp-content/uploads/2022/03/11_GIC_Ni-paix-ni-guerre_WEB.pdf

CHAMP D'APPLICATION ET CAPACITÉ LIMITÉS POUR LES MESURES CORRECTIVES

Certaines erreurs initiales, telles que la substitution des tribunaux civils aux tribunaux militaires pour les affaires civiles, ont été rapidement corrigées, ce qui témoigne d'une volonté de s'engager et d'adapter la politique aux circonstances complexes sur le terrain. Des mesures similaires ont été prises dans certains cas pour rationaliser le commandement militaire. Toutefois, ces mesures ont été peu nombreuses, bien que le président ait déclaré, lorsqu'il a annoncé la tenue d'une table ronde pour évaluer l'état de siège, qu'il était ouvert à d'autres options. À l'époque, aucun calendrier concret n'avait été annoncé pour cette table ronde. La priorité actuelle du gouvernement est sa campagne pour arrêter l'offensive du M23 et son soutien étranger, mais des processus auraient dû être possibles en parallèle.

Les travaux de la Commission de défense et de sécurité d'août 2021 restent à ce jour un travail important. Certaines recommandations ont été mises en œuvre, comme la restructuration de la chaîne de commandement des FARDC (mais cela se serait probablement produit sans le rapport de la Commission). Le rapport aurait pu, et aurait dû, constituer la base d'une implication régulière du Parlement avec des auditions plus régulières. Cela aurait également permis à la présidence et au gouvernement de créer une base de soutien interne plus large et, en fin de compte, une plus grande légitimité. Malgré certaines préoccupations légitimes en matière de sécurité, il aurait fallu, dans le même ordre d'idées, s'efforcer de mieux impliquer les membres des assemblées provinciales et organiser des réunions d'information régulières à l'intention des organisations de la société civile.

La nomination de nouveaux ministres de la Défense et de l'Intérieur permet d'espérer qu'ils vont au moins revigorer l'approche, mobiliser des ressources politiques pour atteindre les communautés et les dirigeants locaux et investir de nouvelles ressources dans les processus en cours. Le remplacement complet des autorités provinciales constituerait une étape nécessaire. L'implication du Parlement dans le suivi et l'évaluation régulière devrait également être plus structurée.

UNE ARMÉE FAIBLE ET MAL PRÉPARÉE

Les FARDC avaient déjà du mal à prendre le dessus avant le retour du M23. Aucune opération significative contre les groupes armés n'a été lancée, pas plus qu'il n'y a eu de recyclage et de remaniement complet des troupes déployées dans les deux provinces. Les rapports du Parlement congolais et du ministère de la Défense, ainsi que les déclarations publiques du président et de plusieurs personnalités de haut rang, ont montré que le gouvernement n'était pas aveugle à ces problèmes structurels, mais qu'il n'y avait pas de voie claire pour la réforme. En dépit de ces faiblesses, l'armée et les forces de sécurité ont été placées au centre de la stratégie visant à reprendre le contrôle souverain des provinces de l'Est.

Sur le terrain, la coexistence et la collaboration continues avec les groupes armés non étatiques constituent le rappel le plus douloureux de l'échec de la création d'une nouvelle dynamique. Elle crée également de nouvelles attentes en matière d'intégration et constitue donc une base pour des frustrations à venir.

Au début, certains signes indiquaient que l'état de siège pourrait servir de catalyseur pour de nouvelles réformes en profondeur. Cependant, aussi réalistes qu'aient pu être ces hypothèses, l'urgence stratégique et politique majeure du conflit avec le Rwanda et le M23 a effectivement stoppé toute réforme structurelle et tout renforcement des capacités qui étaient envisageables. Et paradoxalement, cela a créé – au moins pour le court terme – une alliance entre ceux qui aspirent au changement et les réseaux corrompus en place. Le gouvernement, ayant tout tenté, sans réussir à réaliser des réformes et à communiquer ouvertement, est en fait devenu dépendant des structures qu'il voulait démanteler. Dans ce cas, le ralliement autour du drapeau dans la mobilisation contre l'agression rwandaise sert un objectif politique utile : le détournement de l'attention sur la stratégie qui a échoué.

Le gouvernement remanié, avec un poids lourd politique au poste de ministre de la Défense (pour la première fois dans l'histoire récente), offre une nouvelle perspective. Le gouvernement devra faire face à des grands défis : il devra offrir une plateforme pour un débat et une évaluation réguliers et accepter

une certaine dépendance vis-à-vis des forces et des partenaires régionaux et internationaux (EAC, MONUSCO) et en même temps faire un grand ménage : remplacer les commandants et effectuer une rotation des troupes en dehors des zones de déploiement où certaines se sont enracinées dans le paysage local de l'insécurité.

La déclaration de l'état de siège aurait dû s'accompagner en principe de la mise à disposition de ressources et de stratégies adéquates contribuant à l'effort de stabilisation et de construction de l'État : le P-DDRCS et le PDL-145T, par exemple. Un nombre suffisant de policiers pour assurer la sécurité des zones les moins touchées par les activités des groupes armés, la rotation des unités déployées depuis longtemps pour les recycler et les reconditionner, et un plan de déploiement de troupes fraîches pour fournir un effet de choc aux groupes armés qui n'ont pas immédiatement compris que la donne avait effectivement changé. Malheureusement, aucune variante de ces mesures n'a été mise en place. La mesure partait d'une bonne intention mais, faute d'une planification et de ressources adéquates, elle a démontré le manque de capacité de l'État plutôt que le contraire.

Une année plus tard, alors que certaines pièces du puzzle se mettaient lentement en place, la poussée du Rwanda et de son supplétif, le M23, s'est avérée impossible à contenir pour les forces armées congolaises. D'une certaine manière, ces évolutions sont utiles d'un point de vue politique. Dorénavant, l'attention se porte moins sur les déficiences structurelles nationales – qui ont été exploitées de manière si flagrante par le Rwanda et, dans une certaine mesure, par l'Ouganda et d'autres voisins – que sur cette agression. Il en résulte un effort de mobilisation nationale et une tentative de rassembler un soutien régional et international pour neutraliser la menace. À court terme, le président Paul Kagame a peut-être rendu service au président Tshisekedi en attirant l'attention sur la menace et l'agression extérieures (réelles et problématiques), au détriment des résultats nationaux limités.

Bibliographie

- Amnesty International. 2023. RDC. Les autorités doivent lever l'État de siège sans plus attendre." <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2023/05/drc-authorities-must-lift-state-of-siege-now/>.
- Brabant, Justine. 2022. "En RDC, les débuts tâtonnants d'un nouveau 'dialogue' avec les groupes armés." *Mediapart*; 15 May 2022.
- Büscher, K. and D. Bilembo. 2023. Goma under siege: witnessing the militarisation of a city. *LSE Blog*, 12 January 2023. <https://blogs.lse.ac.uk/africaatlse/2023/01/12/goma-under-siege-witnessing-the-militarisation-of-a-city/>.
- De Vries, Hugo. 2015. Going around in circles – The challenges of peacekeeping and stabilization in the Democratic Republic of the Congo. *Clingendael CRU Report*. August 2015. https://www.clingendael.org/sites/default/files/pdfs/going_around_in_circles.pdf.
- Human Rights Watch. 2023. DR Congo: atrocities by Rwanda-Backed M23 rebels. *Human Rights Watch*. <https://www.hrw.org/news/2023/02/06/dr-congo-atrocities-rwanda-backed-m23-rebels>.
- El Miviri, Reagan and Pierre Boisselet. 2021. "Does the New Disarmament and Demobilization Program Stand a Chance of Success?" *Kivu Security Tracker*, 16 September 2021. <https://blog.kivusecurity.org/tag/p-ddrcs-2/>.
- Hoebeker, H., C. Chiza and B. Mukungilwa. 2022. The Old is Dying and the New Cannot be Born (Yet?) – Security Sector Reform in the Democratic Republic of Congo. *GIC Report*. <https://www.gic-network.be/wp-content/uploads/2022/01/2022-GIC-SSR-EN.pdf>.
- International Crisis Group. 2022. East Africa's DR Congo Force: The Case for Caution. 25 August 2022. <https://www.crisisgroup.org/africa/great-lakes/democratic-republic-congo/east-africas-dr-congo-force-case-caution>.
- Kahombo, B. 2022. Rapport sur les perceptions des populations des villes de Kinshasa, Goma et Bukavu sur la Police nationale congolaise. *African Security Sector Network (ASSN)*. <https://www.rssjrdc.org/wp-content/uploads/2022/11/Rapport-sur-les-perceptions-des-populations-des-villes-de-Kinshasa-Goma-et-Bukavu-sur-la-Police-nationale-congolaise.pdf>.
- Mashariki. 2021. "Nord-Kivu/Politique: État de siège: Un bras de fer s'installe entre les députés Provinciaux et le Gouverneur militaire." 17 August 2021. <https://masharikirdc.net/?p=11382>.
- Muzalia G., A. Bahati, E. Batumike and S. Bisimwa. 2022. Neither peace nor war? The continuation of conflict and insecurity in Kalehe, South Kivu. *GIC*. <https://www.gicnetwork.be/ neither-peace-nor-war/#:~:text=This%20report%20investigates%20the%20security,same%20area%20in%20May%202021>.
- Pole Institute. 2022. État de Siège au Nord-Kivu et en Ituri, et turbulences politiques en RD Congo, *Regards Croisés* N°39. Goma: 2022. <https://dpl.pole-institute.org/publication/etat-de-siege-au-nord-kivu-et-en-ituri-et-turbulences-politiques-en-rd-congo>.
- Schouten, P., J. Verweijen, J. Murairi and S. K. Batundi. 2022. Paths of authority, roads of resistance: Ambiguous rural infrastructure and slippery stabilization in eastern DR Congo. *Geoforum*, 133, 217–227.
- Thompson, Jared. 2021 "Examining Extremism: Allied Democratic Forces." *CSIS*, 29 July 2021. <https://www.csis.org/blogs/examining-extremism/examining-extremism-allied-democratic-forces>.
- Vogel, Christoph and Judith Verweijen. 2023. How to avoid false narratives around DR Congo's M23 conflict. *The New Humanitarian*. <https://www.thenewhumanitarian.org/opinion/2023/01/23/M23-Congo-Kishishe-information-warfare>.
- Verweijen, Judith and Claude Iguma Wakenge. 2015. Understanding armed group proliferation in the Eastern Congo. *Rift Valley Institute*. <https://riftvalley.net/publication/understanding-armed-group-proliferation-eastern-congo>.

Série Insecure Livelihoods

